



2024

Observatoire économique

Janvier 2026

Sommaire

Préface	5
1. L'agriculture vaudoise en chiffres-clés	8
1.1 LES STRUCTURES D'EXPLOITATION	8
1.2 LE CHEPTEL DE RENTE	10
1.3 LE SOL CULTIVÉ	12
1.4 LES ENTREPRISES AGRICOLES	14
1.5 LES COMPTES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE, PARTIE VAUDOISE	16
1.6 LES PRODUCTIONS AGRICOLES VAUDOISES, LEUR POIDS ET LEUR ÉVOLUTION	18
2. Les conditions salariales dans l'agriculture vaudoise	20
2.1 SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE SELON LES CANTONS	21
2.2 ILLUSTRATION CHIFFRÉE DES DISPARITÉS SALARIALES	22
2.2.1 MAIN-D'ŒUVRE SANS QUALIFICATION	23
2.2.2 MAIN-D'ŒUVRE AVEC CFC	24
2.2.3 EXEMPLE DANS UNE EXPLOITATION VAUDOISE ANONYMISÉE	25
2.3 SYNTHÈSE	26
3. Résultats comptables d'exploitations vaudoises	28
3.1 LA SITUATION VAUDOISE EN COMPARAISON NATIONALE	29
3.2 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR RÉGION DE PRODUCTION	00
3.3 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR TYPE D'EXPLOITATIONS	00



Abréviations

AF	Améliorations foncières
BIO	Production biologique (RS 910.18)
CH	Suisse (Confédération helvétique)
CRA	Comptes économiques régionaux de l'agriculture
CTT-Agr.	Contrat type de travail dans l'agriculture (BLV-222.55.1)
DCDC	Dépouillement centralisé des données comptables
ETP	Équivalent temps plein
ha	Hectare (10 000 m ²)
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFS	Office fédéral de la statistique
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
PIB	Produit intérieur brut
SAU	Surface agricole utile
STATVD	Statistique Vaud
UGB	Unité gros bétail (normalisation du cheptel)
UMOS	Unité de main d'œuvre standard (RS 910.91 – 211.412.110)
UTA(F)	Unité de travail agricole (familiale)
VA(B)	Valeur ajoutée (brute)

Préface

Comprendre les marchés, c'est avant tout comprendre ce que les consommatrices et les consommateurs achètent réellement. Or, dans de nombreux secteurs agricoles et agroalimentaires, l'information sur la demande finale demeure très asymétrique : quelques acheteurs professionnels disposent de données détaillées et continues, tandis que producteurs et transformateurs doivent composer avec des informations fragmentaires et parfois contradictoires.

Réduire cette asymétrie constitue l'une des missions essentielles d'un observatoire économique. En rendant les données plus accessibles, lisibles et contextualisées, il permet aux acteurs de fonder leurs décisions de production, d'investissement, d'innovation ou de positionnement sur des bases factuelles solides. Cette démarche contribue aussi à rééquilibrer les rapports de force dans les négociations, face à des acheteurs concentrés et fortement outillés, alors que les producteurs restent nombreux et parfois fragmentés. La professionnalisation et la diffusion des analyses économiques deviennent ainsi un levier collectif déterminant.

Les travaux de l'Observatoire suisse du marché des vins (OSMV) de Changins en offrent une illustration parlante. En 2024, le constat est devenu évident : les vins mousseux importés, en croissance continue depuis les années 1990, ont dépassé dès 2023 la part de marché des vins vaudois (environ 11,5%). Cette évolution était connue de longue date par les acteurs disposant de statistiques complètes sur les achats des consommateurs. Selon les données Nielsen acquises par l'OSMV avec le soutien des interprofessions et du canton, les vins vaudois blancs représentaient en 2024 près de 29% de la valeur du segment des vins tranquilles blancs. En revanche, leur part sur le segment des vins pétillants — majoritairement blancs — restait inférieure à 0,5%. Ces chiffres illustrent la rapidité des évolutions de marché et l'influence des marges, souvent plus élevées sur les produits importés.

Dans ce contexte, ajuster l'offre à la demande reste un enjeu central. Infléchir durablement la demande sans en comprendre les mécanismes suppose des efforts promotionnels rarement soutenables. À l'inverse, une lecture fine des données permet de mieux cibler innovations, rénovations de gammes et actions commerciales pour regagner des parts de marché. La décision du Parlement suisse, en 2025, de créer un observatoire national des prix et du marché témoigne d'une prise de conscience politique de l'importance stratégique de données fiables et partagées, malgré des interrogations légitimes sur ses modalités et son ancrage dans les réalités du terrain.

À son échelle, l'Observatoire économique 2024 de Prométerre adopte une approche pragmatique. Il fournit des chiffres clés sur les marchés de la production vaudoise — surfaces, volumes, rendements, valeurs et prix — indispensables pour comprendre l'appareil productif. Leur portée sera encore renforcée lorsqu'ils pourront être mis en perspective avec les données de consommation : ventes, tendances, concurrence, parts de marché et prix payés par les consommateurs.

C'est à l'articulation entre production et consommation que se construisent des stratégies durables. La qualité locale a un coût, mais elle prend tout son sens lorsqu'elle répond aux attentes des consommateurs tout en soutenant l'agriculture cantonale et une alimentation aux normes souvent plus strictes que celles des produits importés.


Pascal Hottinger
Directeur de la DGAV



Situation 2024 de l'agriculture vaudoise

ÉVOLUTION DE LA SITUATION VAUDOISE ENTRE 2023 ET 2024



Exploitations
Surface moyenne

31 ha >>

Nombre
3 482 >>

Emplois
Nombre
12 325 >>

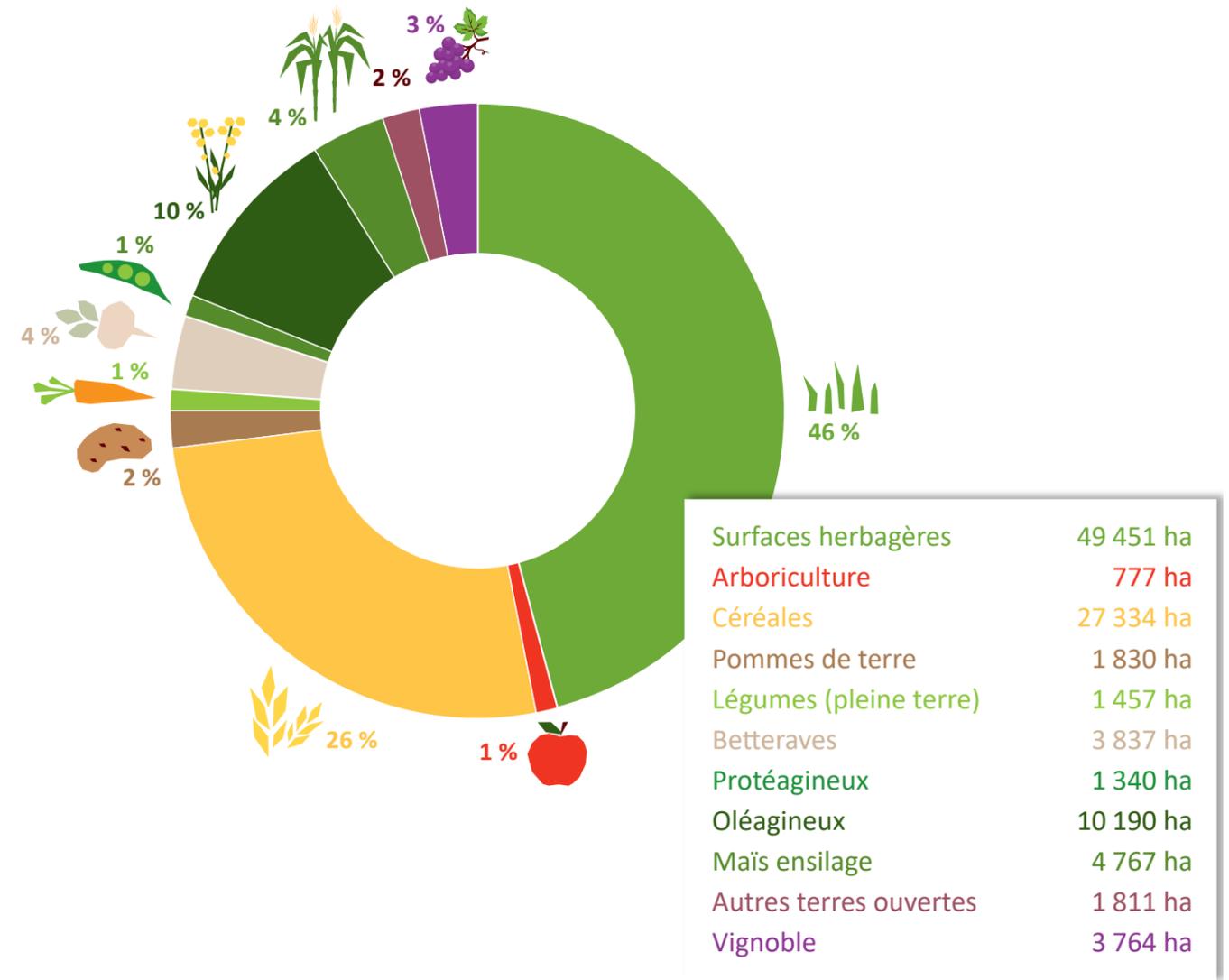
Dont membres de la famille
7 143 >>



Valeur ajoutée nette
KCHF **323 396** <<

Revenu sectoriel de l'agriculture
KCHF **333 147** <<

Chiffre d'affaires de la production agricole
KCHF **1 290 427** <<



Chevaux
Déteneurs
939 >>
Effectif
8 149 >>

Bovins
Déteneurs
1 548 >>
Effectif
112 667 >>

Volailles
Déteneurs
668 <<
Effectif
1 376 004 >>

Ovins
Déteneurs
347 >>
Effectif
16 624 >>

Caprins
Déteneurs
362 >>
Effectif
4 561 >>

Porcins
Déteneurs
111 <<
Effectif
31 099 <<

1. L'agriculture vaudoise en chiffres-clés

1.1 LES STRUCTURES D'EXPLOITATION

NOMBRE D'EXPLOITATIONS PAR CATÉGORIE DE GRANDEUR (SOURCE OFS - STATVD)

Surface en hectares	CANTON DE VAUD				SUISSE			
	2014	2023	2024	Évolution par an 2014-2024	2014	2023	2024	Évolution par an 2014-2024
< 3	364	610	621	+ 7.06 %	5 619	5 410	5 418	-0.36 %
3 - 10	480	451	438	- 0.88 %	10 485	8 018	7 795	-2.57 %
10 - 20	538	382	352	- 3.46 %	16 733	12 786	12 380	-2.60 %
20 - 30	759	492	480	- 3.68 %	11 122	9 776	9 652	-1.32 %
30 - 50	1 072	891	868	- 1.90 %	7 651	8 375	8 371	+0.94 %
> 50	543	708	723	+ 3.31 %	2 447	3 354	3 459	+4.14 %
TOTAL	3 756	3 534	3 482	- 0.73 %	54 057	47 719	47 075	-1.29 %

VD 2024/2023 = - 1,47 % *
CH 2024/2023 = - 1,35 %

* Dont 13 % = 457 exploitations en production biologique

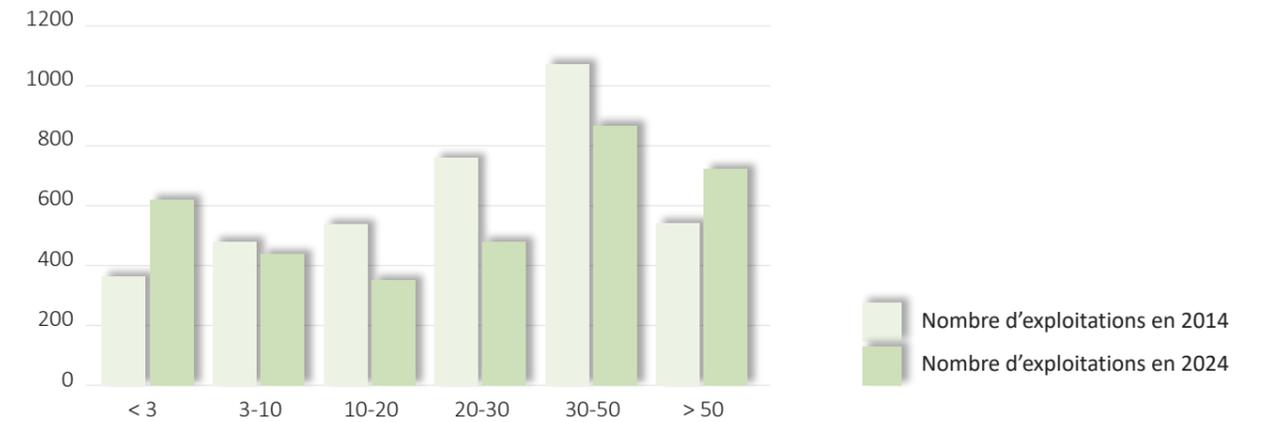
Entre 2014 et 2024, le nombre d'exploitations agricoles vaudoises est passé de 3 756 à 3 482, soit une baisse moyenne de - 0,73 % par an, un recul légèrement moins prononcé qu'au niveau national (- 1,29 % par an). Cette évolution traduit une tendance générale à la diminution du nombre d'exploitations, mais aussi une transformation profonde de leur structure.

Deux dynamiques opposées marquent cette évolution. D'un côté, les grandes exploitations (> 50 hectares) continuent de croître à un rythme soutenu (+ 3,31 % par an). Entre 2023 et 2024, leur nombre a encore progressé (+ 15 exploitations), confirmant une tendance à l'agrandissement et à la concentration, souvent liée à la recherche de rentabilité, à l'optimisation des charges et à la professionnalisation des structures. De l'autre côté, les petites exploitations (< 3 hectares) connaissent une croissance encore plus marquée (+ 7,06 % par an sur dix ans). Là aussi, la dynamique reste actuelle, avec une augmentation de + 11 exploitations entre 2023 et 2024, à rebours de la tendance nationale (- 0.36 %). Cette évolution laisse penser que le canton de Vaud est un terreau favorable à l'émergence de nouvelles formes d'agriculture, à l'image des microfermes, à moins que ce ne soit l'attrait des paiements directs qui en stimule le recensement.

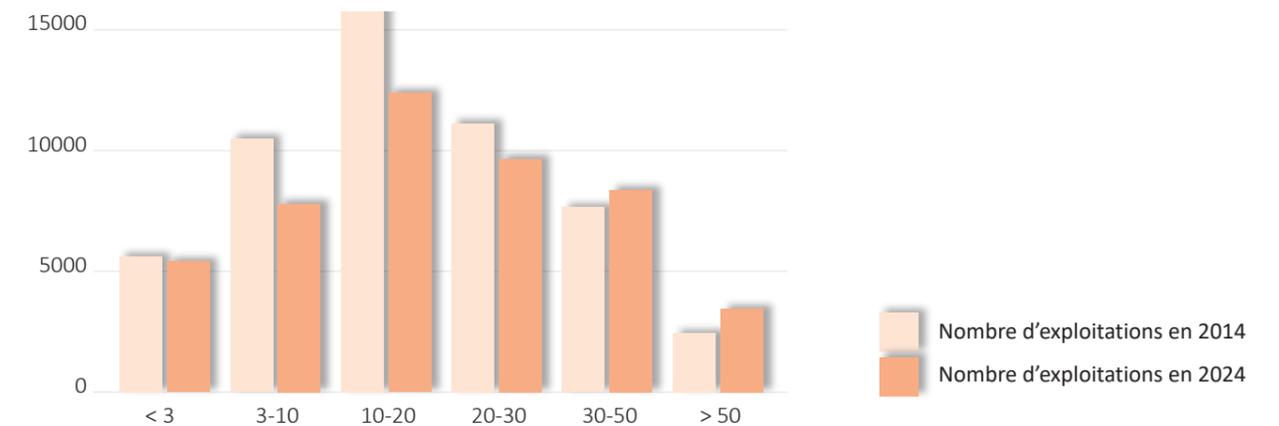
À l'inverse, les exploitations de taille moyenne sont en net recul. Ce segment, historiquement majoritaire, semble aujourd'hui pris en étau entre la pression économique et l'impossibilité de se spécialiser ou de s'agrandir. Dans le canton de Vaud, entre 2014 et 2024, les exploitations de 10 à 20 et de 20 à 30 hectares ont chuté respectivement de - 3,46 % et - 3,68 % par an. La tendance se poursuit en 2023-2024, avec un recul de - 30 exploitations pour les 10-20 hectares (- 0,8 %) et de - 12 pour les 20-30 hectares (- 0,2 %). Même constat pour la tranche 30-50 hectares : - 23 exploitations en une année (- 0,3 %).

Ainsi, le tissu agricole vaudois semble se transformer selon une logique de polarisation croissante : d'un côté, des exploitations de grande taille, et de l'autre, des petites exploitations, souvent porteuses de projets alternatifs, de niches ou innovants. La diminution des structures intermédiaires accentue ce clivage. Cette évolution structurelle soulève des enjeux majeurs pour les politiques publiques, qui doivent continuer à répondre aux attentes de la base agricole tout en intégrant la disjonction croissante des modèles d'exploitations.

EXPLOITATIONS VAUDOISES PAR CATÉGORIE DE SURFACES (EN HA)



EXPLOITATIONS SUISSES PAR CATÉGORIE DE SURFACES (EN HA)



1.2 LE CHEPTEL DE RENTE

DÉTENTEURS ET EFFECTIFS D'ANIMAUX DE RENTE (SOURCES OFS ET DGAV)

Espèces	CANTON DE VAUD				SUISSE		Part VD du cheptel CH (2024)
	2014	2023	2024	Évolution 2014-2024	2023	2024	
Bovins, détenteurs	2 010	1 586	1 548	- 23,0 %	31 993	31 430	4,93 %
Bovins, effectifs	113 806	112 575	112 667	- 1,0 %	1 528 595	1 533 483	7,35 %
dont vaches	44 393	43 594	43 342	- 2,4 %	672 629	674 393	6,43 %
Bovins par exploitation	57	71	73	+ 28,5 %	48	49	
Porcs, détenteurs	147	117	111	- 24,5 %	5 063	4 726	2,35 %
Porcs, effectifs	41 283	32 847	31 099	- 24,7 %	1 324 415	1 274 949	2,44 %
Porcs par exploitation	281	281	280	- 0,2 %	262	270	
Chevaux de rente, détenteurs	841	960	939	+ 11,7 %	11 008	10 883	8,63 %
Chevaux de rente, effectifs	6 766	8 135	8 149	+ 20,4 %	81 561	81 312	10,02 %
Chevaux de rente, par exploitation	8.0	8.5	8.7	+ 7,9 %	7	7	
Ovins, détenteurs	298	342	347	+ 16,4 %	7 984	7 894	4,40 %
Ovins, effectifs	14 715	16 162	16 624	+ 13,0 %	362 375	374 239	4,44 %
Ovins, par exploitation	49	47	48	- 3,0 %	45	47	
Caprins, détenteurs	223	291	362	+ 62,3 %	6 551	7 620	4,75 %
Caprins, effectifs	2 654	3 692	4 561	+ 71,9 %	81 256	86 796	5,25 %
Caprins, par exploitation	12	13	13	+ 5,9 %	12	11	
Volailles, détenteurs	596	733	668	+ 12,1 %	15 090	14 816	4,51 %
Volailles, effectifs	1 109 958	1 413 663	1 376 004	+ 24,0 %	13 299 184	13 284 693	10,36 %
Dont poulets de chair	814 997	1 017 599	977 534	+ 19,9 %	8 079 946	8 154 007	11,99 %
Volailles, par exploitation	1 862	1 929	2 060	+ 10,6 %	881	897	

Au cours de la dernière décennie, l'élevage bovin dans le canton de Vaud a connu une diminution marquée du nombre de détenteurs, passant de 2 010 en 2014 à 1 548 en 2024, soit une baisse de 23 %. Dans le même temps, l'effectif total de bovins s'est légèrement replié (- 1,0 %), atteignant 112 667 têtes en 2024. Cette évolution se traduit par une concentration des cheptels : le nombre moyen de bovins par exploitation est passé de 57 à 73 têtes sur dix ans (+ 28,5 %). Après une baisse marquée entre 2014 et 2024, les effectifs semblent désormais stables, bien que la tendance de fond reste orientée à la baisse. Entre 2023 et 2024, la situation est restée stable : le nombre de détenteurs a encore reculé (- 2,4 %), mais les effectifs bovins ont légèrement progressé (+ 0,1 %).

La stabilisation récente du cheptel bovin observée dans le canton de Vaud pourrait en partie s'expliquer par des choix opérés au niveau cantonal, avec une stratégie décentralisée visant à maintenir une présence bovine sur l'ensemble du territoire, y compris en plaine, contrairement à d'autres cantons. Les aides financières, via les améliorations foncières (AF), ciblent les ruraux à bovins et la rénovation de fromageries afin de soutenir l'activité économique de la branche, la répartition de la fumure et la santé des sols, dans un contexte vaudois de faible densité en bétail (0,8 UGB/ha), avec un objectif de 1 à 1,2 UGB/ha.

Le secteur porcin affiche une dynamique nettement plus négative. Entre 2014 et 2024, le nombre de détenteurs de porcs a diminué de 147 à 111 (- 24,5 %), tandis que les effectifs ont reculé de 41 283 à 31 099 têtes (- 24,7 %). La tendance reste en baisse sur la période récente : entre 2023 et 2024, plusieurs exploitations ont encore cessé la production (- 5,1 %), et le cheptel a diminué de 5,3 %. Cette baisse régulière reflète un désengagement progressif des exploitations vaudoises vis-à-vis de cette production, sûrement en lien avec les exigences sociétales croissantes pour cette dernière, comme l'extrême difficulté d'implanter de nouvelles porcheries à proximité des zones habitées.

À l'inverse, le nombre d'exploitations détenant des chevaux a augmenté de 11,7 % en dix ans, passant de 841 à 939 entre 2014 et 2024. Cette évolution témoigne d'une diversification des activités et des sources de revenu des exploitations agricoles vaudoises, la pension pour chevaux représentant un apport économique intéressant et stable. Cependant, un léger recul est apparu entre 2023 et 2024 (- 2,2 % de détenteurs), laissant présager une phase de stabilisation après plusieurs années de croissance. Les effectifs équin, eux, restent stables (+ 0,2 %).

L'élevage caprin connaît un essor. Entre 2014 et 2024, le nombre de détenteurs de chèvres a bondi de 62,3 %, atteignant 362 exploitations. La progression est particulièrement marquée entre 2023 et 2024 (+ 71 détenteurs, + 24,4 %). Les effectifs caprins suivent la même tendance, avec une hausse de 71,9 % sur dix ans, dont + 23,5 % rien qu'entre 2023 et 2024 (+ 869 têtes). Cette forte dynamique est en réalité principalement expliquée par une obligation de recensement pour tous les détenteurs de caprins, qui a conduit à une meilleure exhaustivité des données. L'année 2025 devrait ainsi refléter une évolution plus modérée, le recensement étant stabilisé. Néanmoins, une part de la croissance observée, notamment sur dix ans, peut également être attribuée à un intérêt accru pour la diversification des productions souvent en lien avec des circuits courts ou des projets de valorisation de produits transformés (les fromages, par exemple).

À l'instar de l'élevage caprin, l'élevage ovin enregistre une croissance soutenue depuis dix ans, aussi bien en nombre de détenteurs qu'en effectifs du cheptel (+ 16,4 % de détenteurs et + 13 % d'ovins). Toutefois, entre 2023 et 2024, les hausses observées sont plus modestes, laissant entrevoir une possible phase de stabilisation.

Enfin, le secteur avicole enregistre également une croissance soutenue. Entre 2014 et 2024, les effectifs de volailles ont augmenté de 24,0 % pour atteindre 1,38 million de têtes, dont près de 978 000 poulets de chair (+ 19,9 %). Le nombre de détenteurs a également progressé (+ 12,1 %), et le nombre moyen de volailles par exploitation est passé de 1 862 à 2 060 têtes (+ 10,6 %). Toutefois, entre 2023 et 2024, on observe un recul de - 8,9 % des détenteurs de volaille.

En conclusion, la production animale vaudoise a connu d'importants changements au cours de la dernière décennie, marqués par une érosion de certaines filières traditionnelles et, en parallèle, par une diversification croissante dans l'élevage des animaux de rente, reflet de l'adaptation des exploitations agricoles aux nouvelles opportunités économiques et sociétales. Les comparaisons récentes 2023-2024 montrent que, si certaines tendances de long terme (à l'augmentation comme à la diminution) se poursuivent, certaines filières semblent entrer dans une phase de stabilisation.



1.3 LE SOL CULTIVÉ

En 2024, la surface agricole utile (SAU) totale dans le canton de Vaud s'établit à 107 928 hectares, en recul de 1 % par rapport à 2014. Les surfaces herbagères dans la SAU (hors alpages) progressent légèrement (+ 2 % sur dix ans), atteignant 49 451 hectares, soit 6,8 % de la surface suisse. Les terres ouvertes, en revanche, reculent de 5 % sur la même période pour s'établir à 52 566 hectares, représentant désormais 19,1 % du total national. Les cultures pérennes, ont connu, elles, une augmentation de 5 % de leur surface sur les dix dernières années, signe de diversification spécialisée.

Parmi les grandes cultures, les céréales connaissent un déclin continu et inquiétant depuis 2014, à raison d'environ - 1 % par an, pour atteindre 27 334 hectares (- 12 % sur dix ans). Cette baisse concerne de manière équilibrée et proportionnelle les céréales panifiables (- 2 333 ha en 10 ans) et fourragères (- 1 015 ha en 10 ans) qui reculent de 11 % dans les deux catégories. La tendance de diminution se reflète également au niveau suisse, où la production a connu une certaine stabilité jusqu'en 2022, avant un recul marqué. Les pommes de terre

suivent un mouvement similaire (- 10 % sur dix ans), avec une baisse progressive depuis 2019. Au niveau national, la production s'est stabilisée depuis 2021. Le recul de ces cultures stratégiques dans le canton de Vaud constitue un signal d'alerte pour la politique agricole afin de maintenir une production végétale nourricière, garante de notre sécurité alimentaire.

Certaines cultures connaissent cependant des dynamiques plus favorables. Les légumes de pleine terre progressent de 22 % depuis 2014, atteignant 1 457 hectares, avec une croissance continue jusqu'en 2022, avant une légère stabilisation. En Suisse, la hausse se poursuit. Les betteraves, stables jusqu'en 2018, ont connu un fort recul avant un net redressement en 2023 et 2024, parallèlement à l'évolution nationale. Sur dix ans, la surface de betteraves a ainsi diminué de 25 %, mais montre une reprise récente, soutenue notamment par les aides étatiques. Les protéagineux principalement destinés à l'affouragement suivent une tendance avec un déclin continu depuis 2014, à l'exception de trois bonnes années entre 2015 et 2017, et un léger rebond en 2024, là encore en phase avec l'échelle suisse.

Les oléagineux (colza, tournesol, soja et lin) connaissent globalement une trajectoire plus positive, avec + 18 % depuis 2014. Après un « yoyo » difficile à stabiliser entre 2014 et 2017, la croissance s'est affirmée à partir de 2018 pour culminer en 2023. Toutefois, il faut souligner qu'en 2024, une baisse de surface est enregistrée dans le canton alors qu'au niveau suisse, la tendance reste à la hausse. Il sera intéressant de voir si cette divergence se confirme et si l'écart continue de se creuser. On observe en effet pour la deuxième année consécutive un recul des surfaces, sans doute en lien avec les défis phytosanitaires propres à la production du colza, qui tendent à décourager les producteurs. Le maïs ensilage est resté assez stable depuis 2014, avec toutefois une nette augmentation en 2024, souvent liée au remplacement d'une culture de colza dans les rotations. Les « autres terres ouvertes » explosent (+ 83 %), ce qui s'explique par deux tendances. La principale est une augmentation des surfaces de jachère de + 72 % en 10 ans, soit 433 hectares de plus. L'autre tendance est une augmentation de la diversification des cultures (plantes aromatiques, courges, etc.).

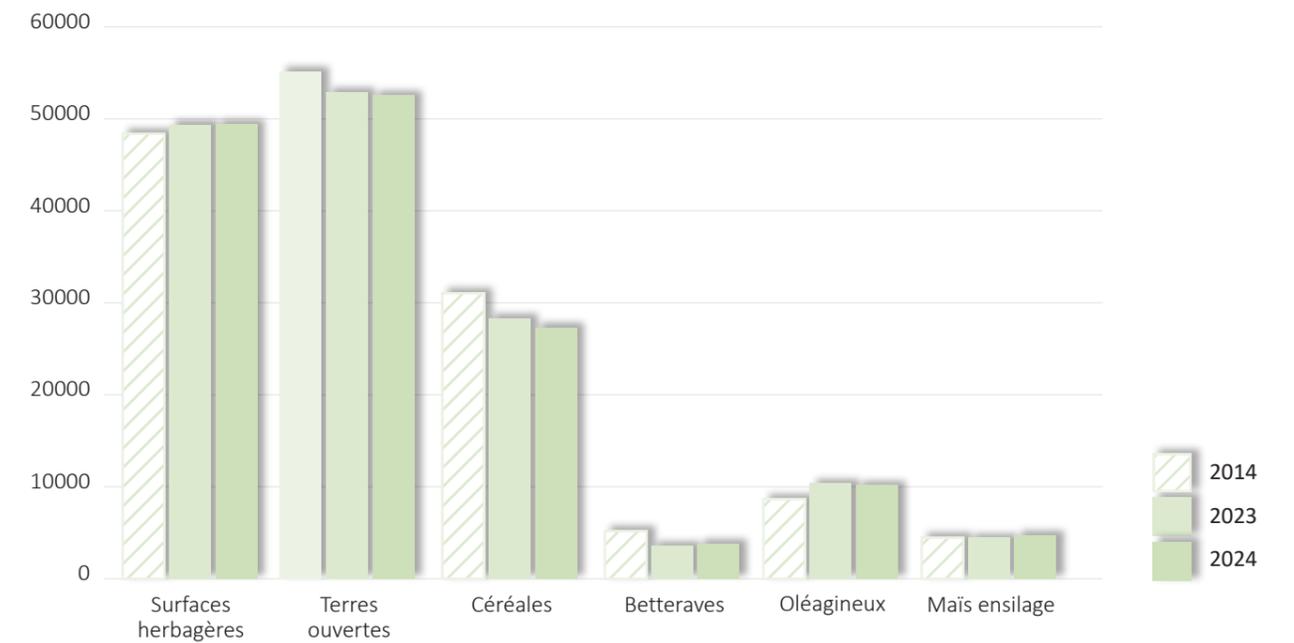
Côté cultures pérennes, la surface progresse de 5 % sur dix ans, avec toutefois un vignoble relativement stable (- 1 %) et une arboriculture en recul (- 3 %). Vaud conserve un poids considérable dans la viticulture suisse, représentant 27,5 % des surfaces nationales.

Au final, l'agriculture vaudoise se caractérise par un recul marqué des grandes cultures alimentaires comme les céréales ou les pommes de terre, un dynamisme dans certaines cultures (légumes, maïs ensilage, cultures diversifiées) et le maintien légèrement à la baisse des surfaces viticoles et arboricoles. Un regain réjouissant dans la culture des betteraves à sucre demande à être confirmé lors des prochaines années, si Vaud veut conserver la tête des cantons producteurs et contribuer à la pérennité des sucreries. Certaines divergences avec les tendances nationales, notamment sur les oléagineux et les légumes, mériteront un suivi pour déterminer si elles résultent de stratégies différentes ou de contraintes économiques et agronomiques particulières.

SURFACES CULTIVÉES AU SEIN DE LA SAU (EN HA) (SOURCE OFS - STATVD)

Utilisation du sol	CANTON DE VAUD				SUISSE	Part VD de la production CH (2024)
	2014	2023	2024	Évolution 2014-2024	2024	
Surfaces herbagères	48 386	49 345	49 451	+ 2 %	724 573	6,82 %
Terres ouvertes	55 142	52 896	52 566	- 5 %	275 535	19,08 %
Céréales	31 033	28 353	27 334	- 12 %	136 374	20,04 %
Pommes de terre	2 041	1 843	1 830	- 10 %	10 707	17,09 %
Légumes (pleine terre)	1 191	1 456	1 457	+ 22 %	12 803	11,38 %
Betteraves	5 115	3 627	3 837	- 25 %	17 094	22,45 %
Protéagineux (pois, féveroles, lupin et autres légumineuses)	1 691	1 267	1 340	- 21 %	4 709	28,46 %
Oléagineux (colza, tournesol, soja et lin)	8 663	10 377	10 190	+ 18 %	35 048	29,07 %
Maïs ensilage	4 420	4 476	4 767	+ 8 %	49 385	9,65 %
Autres terres ouvertes	988	1 497	1 811	+ 83 %	9 415	19,24 %
Cultures pérennes	4 754	4 988	5 007	+ 5 %	24 389	20,53 %
Arboriculture	802	772	777	- 3 %	6 760	11,49 %
Vignoble	3 806	3 786	3 764	- 1 %	13 689	27,50 %
Autres surfaces agricoles utiles	784	870	904	+ 15 %	16 015	5,64 %
Surface agricole utile totale	109 065	108 099	107 928	- 1 %	1 051 265	10,27 %

ÉVOLUTION DES CULTURES ET DE LA SURFACE HERBAGÈRE DE 2014 À 2024



1.4 LES ENTREPRISES AGRICOLES

En 2024, l'agriculture vaudoise poursuit sa préoccupante tendance à la diminution du nombre d'exploitations. Le nombre total est passé de 3 534 en 2023 à 3 482 en 2024 (- 1,47 %). Dans le même temps, la surface agricole utile reste elle quasiment stable (- 0,16 %). Ces deux phénomènes couplés se traduisent donc par une légère augmentation de la taille moyenne des exploitations (+ 1,33 % en un an et + 6,74 % en dix ans). Avec 31 hectares par exploitation, Vaud conserve une taille moyenne nettement supérieure à la moyenne suisse (22,1 hectares), un écart encore plus marqué pour les exploitations à titre principal (38,8 hectares contre 27,4 hectares au niveau national).

Le nombre d'exploitations agricoles gérées par des femmes est en progression constante. En 2024, 11,2 % des exploitations vaudoises sont gérées par une femme, contre 10,8 % en 2023 et seulement 4,9 % en 2014, ce qui place Vaud largement au-dessus de la moyenne suisse (7,7 %) mais illustre surtout une évolution récente. La proportion de femmes employées agricoles reste stable dans son ensemble : elle représente 32,1 % des emplois, un niveau quasi identique à celui de 2023 (32,4 %) et à peine plus élevé qu'en 2014 (31,3 %). Cela traduit un phénomène où des femmes accèdent plus souvent à la gestion d'exploitation qu'auparavant, sans que leur présence globale dans la main-d'œuvre agricole n'augmente simultanément.

L'agriculture biologique poursuit sa progression, mais à un rythme modéré. La part de la surface agricole utile conduite en bio passe de 12,7 % à 12,9 % en un an, restant toutefois nette-

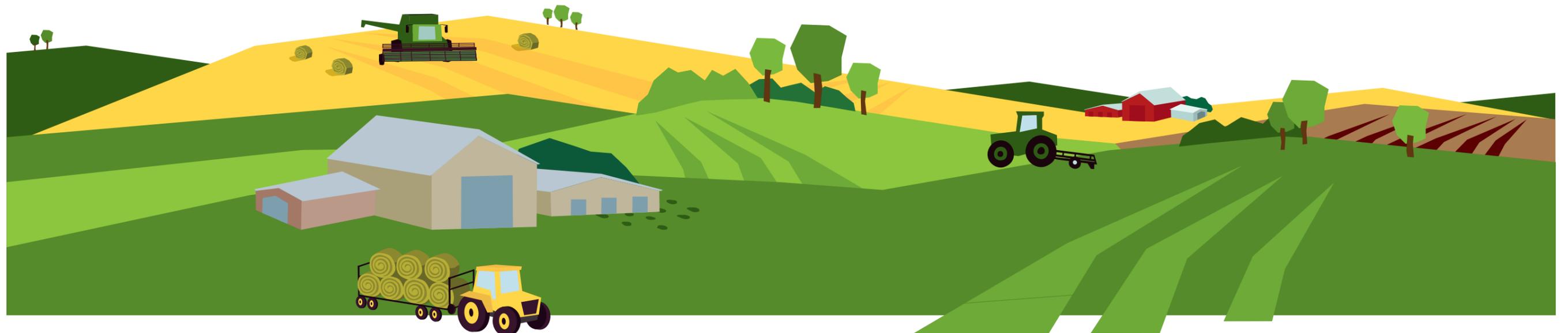
ment inférieure à la moyenne suisse de 18,4 %. La part des exploitations certifiées bio progresse un peu plus, de 12,7 % à 13,1 %. Cette progression modérée est à mettre en relation avec la progression limitée que les consommateurs sont disposés à dépenser pour acquérir des produits bio.

Enfin, la structure de l'emploi agricole continue d'évoluer. La part des employés agricoles membres de la famille recule légèrement (- 1,7 %) et reste plus faible qu'en Suisse (58 % contre 73,7 %), traduisant un recours plus important à de la main-d'œuvre extérieure à la famille. L'agriculture vaudoise présente des caractéristiques laissant penser à une professionnalisation plus marquée que dans le reste du pays – exploitations plus grandes, moindre recours à la main-d'œuvre familiale, davantage d'exploitations gérées à titre principal – puisque 51,3 % des emplois sont exercés à plein temps alors qu'à l'échelle nationale cette part est de 44,3 %.

Globalement, l'agriculture vaudoise se caractérise donc par des exploitations plus grandes que la moyenne nationale, une modeste féminisation de la fonction de chef d'exploitation, une part de production de bio qui semble se stabiliser dans le canton bien que toujours en retrait par rapport à la Suisse, et un moindre recours à la main-d'œuvre familiale.

ENTREPRISES AGRICOLES VAUDOISES : TAILLE ET TYPOLOGIE (SOURCE OFS)

Données structurelles	CANTON DE VAUD			SUISSE		
	2014	2023	2024	2014	2023	2024
SAU (SANS ALPAGES) EN HA						
Total des surfaces	109 065	108 099	107 928	1 051 265	1 042 030	1 040 512
Surface par exploitation	29,0	30,6	31,0	19,4	21,8	22,1
Surface par exploitation à titre principal	33,0	38,2	38,8	23,7	26,9	27,4
Dont production biologique	5,3 %	12,7 %	12,9 %	12,7 %	18,2 %	18,4 %
EXPLOITATIONS						
Total des exploitations	3 756	3 534	3 482	54 057	47 719	47 075
Dont à titre principal (> 1 500 heures)	81,1 %	74,1 %	74,1 %	71,9 %	71,0 %	71,1 %
Dont production biologique	5,5 %	12,7 %	13,1 %	11,5 %	16,5 %	16,8 %
Dont gérées par une femme	4,9 %	10,8 %	11,2 %	5,2 %	7,3 %	7,7 %
EMPLOIS						
Total des emplois	13 000	12 383	12 325	158 802	148 880	147 876
Dont à plein temps	53,4 %	51,1 %	51,3 %	45,1 %	44,2 %	44,3 %
Dont membres de la famille	63,4 %	59,0 %	58,0 %	79,4 %	74,4 %	73,7 %
Dont femmes	31,3 %	32,4 %	32,1 %	36,5 %	36,8 %	36,6 %



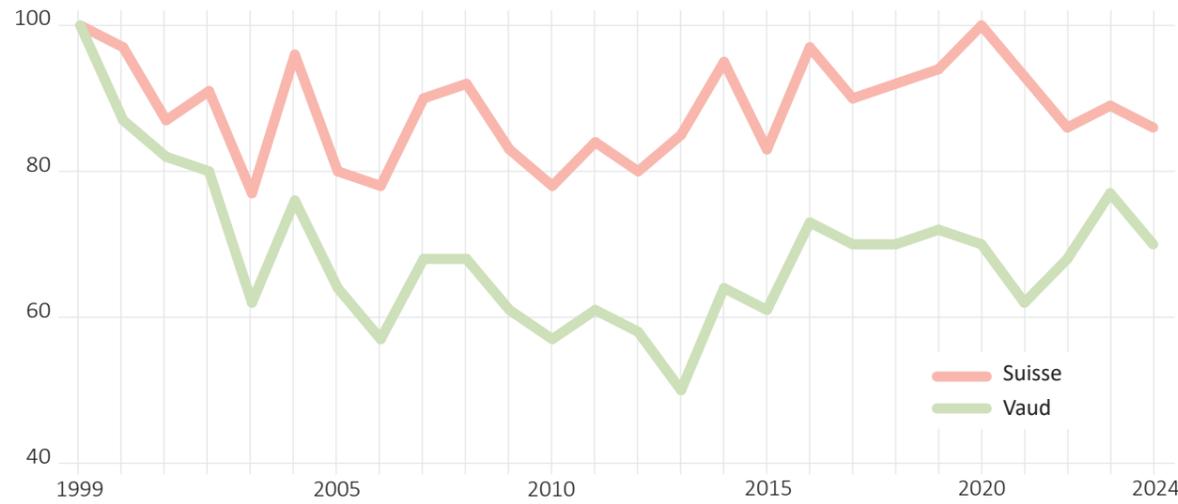
1.5 LES COMPTES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE, PARTIE VAUDOISE

Les comptes régionaux de l'agriculture (CRA) permettent de suivre l'évolution de la performance économique du secteur agricole vaudois et de la situer dans le contexte national. En 2024, l'agriculture vaudoise représente 11 % de la valeur de

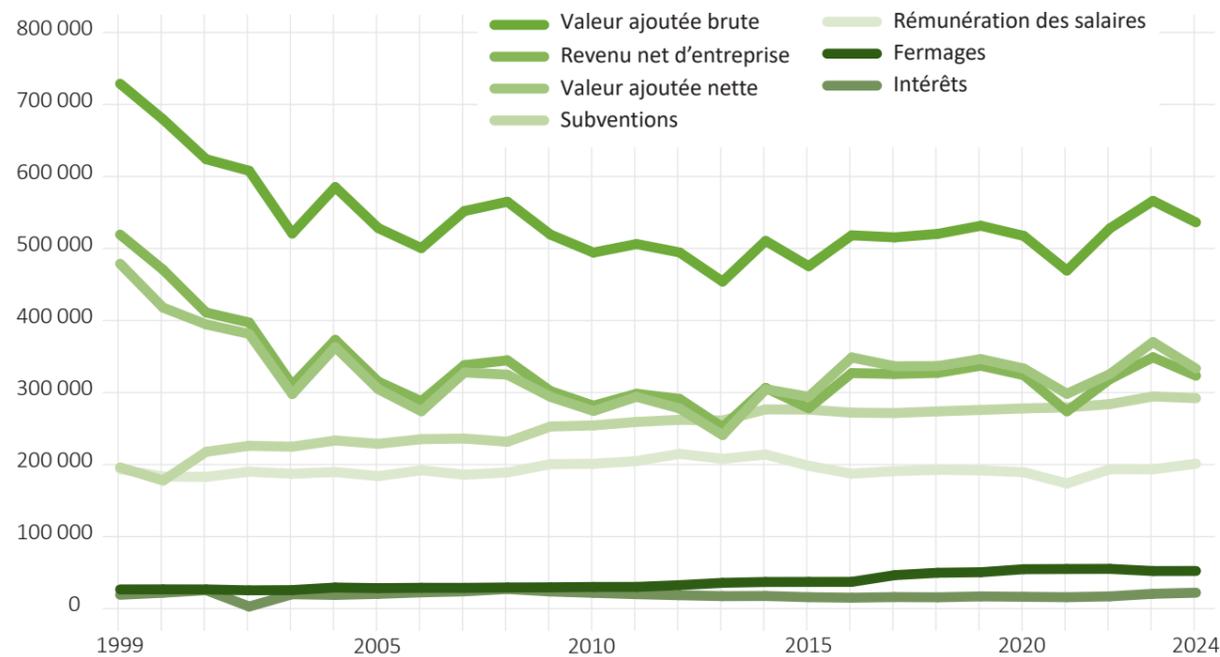
production agricole suisse, confirmant sa place parmi les principaux cantons agricoles du pays, mais s'inscrivant dans la continuité d'une légère érosion de sa part relative observée ces dernières années.

COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX POUR VAUD – 1999 À 2024 (SOURCE OFS)

REVENU NET D'ENTREPRISE VD INDICIEL (ANNÉE DE RÉFÉRENCE 1999 = 100 %)



RÉSULTATS DES COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX VD



L'année 2024 a été marquée par des conditions météorologiques particulièrement défavorables, qui se reflètent directement dans les résultats économiques. La production agricole cantonale atteint 1,29 milliard de francs, en recul de 3 % par rapport à 2023. Cette diminution, principalement imputable aux rendements amoindris des grandes cultures, de la viticulture et du maraîchage n'a été que partiellement compensée par la légère baisse des consommations intermédiaires, qui diminuent de 1,5 % pour s'établir à 754 millions de francs. Dans ce contexte, la valeur ajoutée brute enregistre un recul plus prononcé (-5,5 %), pour atteindre 536,3 millions de francs. Il est toutefois important de relever que tous les secteurs n'ont pas évolué de manière négative : certaines productions et filières, notamment l'élevage ou la production de fruits à pépins, ont connu une bonne année 2024 malgré les conditions météorologiques. Cette résilience sectorielle a contribué à atténuer l'ampleur de la baisse globale et met en évidence le rôle stabilisateur joué par la diversification de l'agriculture vaudoise.

La situation se détériore encore après prise en compte de la consommation de capital fixe, qui ne diminue que marginalement (-2 %) pour atteindre 212,9 millions de francs. La valeur ajoutée nette recule ainsi de 7,5 %, s'établissant à 323,4 millions de francs. Ce résultat illustre l'effet de double peine d'une mauvaise année climatique : une production en baisse combinée à des coûts fixes qui ne s'ajustent que très peu à court terme.

Les paiements directs continuent de jouer un rôle stabilisateur essentiel pour les exploitations vaudoises. En 2024, ils se maintiennent à un niveau élevé, légèrement en dessous de 2023 (-1 %, soit 292,2 millions de francs). Cette stabilité contribue à atténuer le recul de la valeur ajoutée. Parallèlement, les autres impôts sur la production diminuent de 4 %, soutenant également le revenu des facteurs, qui atteint 607,9 millions de francs, en baisse limitée de 4,5 %.

Du côté des charges, la rémunération des salariés augmente de 4 %, traduisant une pression persistante sur les coûts de main-

d'œuvre. Les fermages restent stables (52,3 millions de francs, +0,2 %), mais continuent de peser structurellement sur les exploitations. Les intérêts à payer poursuivent leur hausse (+7,5 %), pour atteindre 22,1 millions de francs, reflétant l'effet du renchérissement et du recours accru au crédit. Malgré une augmentation des intérêts à recevoir (+7 %), leur impact demeure marginal.

L'excédent net d'exploitation, indicateur central de la rentabilité du secteur, recule de 8 %, pour atteindre 406,7 millions de francs. Cette évolution se traduit finalement dans le revenu net d'entreprise, qui diminue de manière plus marquée : (-10 %), pour s'établir à 333,1 millions de francs en 2024. Ce recul substantiel illustre la vulnérabilité des exploitations face aux aléas climatiques, particulièrement dans un canton dominé par la production végétale, secteur fortement affecté en 2024.

En conclusion, l'année 2024 se révèle difficile pour l'agriculture vaudoise. Les conditions météorologiques défavorables ont entraîné une baisse généralisée de la production et de la valeur ajoutée, se répercutant sur l'ensemble des indicateurs de rentabilité. Toutefois, la diversification de la production, la stabilité des paiements directs, la diminution des impôts sur la production et des consommations intermédiaires légèrement réduites ont permis de limiter l'ampleur de la dégradation. Cette situation souligne la nécessité de renforcer la résilience économique des exploitations vaudoises, notamment par la diversification, l'innovation technologique et la pénétration de nouveaux marchés.

Les premières projections pour 2025 laissent entrevoir une amélioration notable de la situation, notamment grâce à de très bonnes récoltes. La production agricole vaudoise est attendue en hausse de 6 %, permettant un rebond de la valeur ajoutée brute (+13 %) et de la valeur ajoutée nette (+23 %). Le revenu des facteurs progresserait ainsi de 13 %, tandis que le revenu net d'entreprise pourrait augmenter de manière significative (+22,5 %). Si ces prévisions se confirment, l'année 2025 marquerait une phase de rattrapage après une année 2024 difficile.

COMPTES ÉCONOMIQUES RÉGIONAUX DE L'AGRICULTURE VD ET CH (SOURCE OFS)

En milliers de CHF	CANTON DE VAUD				SUISSE	VAUD
	2014	2023 ¹	2024 ²	2025 ³	2024 ²	% 2024
PRODUCTION AGRICOLE	1 244 714	1 330 472	1 290 427	1 365 386	11 971 601	10,8 %
- Consommation intermédiaire	734 094	764 311	754 103	758 552	7 406 423	10,2 %
= Valeur ajoutée brute	510 620	566 161	536 324	606 834	4 565 178	11,8 %
- Consommation de capital fixe	204 157	217 207	212 928	209 185	2 269 280	9,4 %
= Valeur ajoutée nette	306 463	348 954	323 396	397 649	2 295 898	14,1 %
+ PAIEMENT DIRECTS	276 683	294 624	292 220	295 471	2 953 752	9,9 %
- Autres impôts sur production	10 749	8 045	7 723	6 151	151 686	5,1 %
= revenu des facteurs	572 397	635 533	607 893	686 969	5 097 964	11,9 %
- Rémunération salariés	214 006	193 421	201 237	205 905	1 611 685	12,5 %
= EXCÉDENT NET D'EXPLOITATIONS	358 391	442 112	406 656	481 064	3 486 279	11,7 %
- Fermages	37 039	52 209	52 320	52 431	520 230	10,1 %
- Intérêts à payer	17 607	20 625	22 141	21 817	209 111	10,6 %
+ Intérêts à recevoir	887	888	952	917	8 966	10,6 %
= Revenu net d'entreprise	304 632	370 166	333 147	407 733	2 765 904	12,1 %

1 Semi-définif / 2 Provisoire / 3 Estimation



1.6 LES PRODUCTIONS AGRICOLES VAUDOISES, LEUR POIDS ET LEUR ÉVOLUTION

L'analyse du portefeuille de la valeur de la production agricole vaudoise en 2024 met en évidence une distinction claire entre les filières dans lesquelles le canton occupe une place importante au niveau national et celles où son rôle reste plus marginal. Globalement, les filières dans lesquelles le canton de Vaud détient une part élevée de la production suisse concernent principalement les productions végétales : vins, pommes de terre, oléagineux, tabac, céréales panifiables, betteraves sucrières, entre autres. Or, il est préoccupant de constater que plusieurs de ces filières stratégiques connaissent une évolution négative sur la dernière décennie. C'est notamment le cas du tabac, des betteraves sucrières et des céréales panifiables, toutes en perte de valeur malgré leur poids historique et leur rôle déterminant dans l'identité agricole vaudoise.

La chute de la valeur de la production de la betterave sucrière n'est pas liée à une baisse des prix — au contraire, ceux-ci ont plutôt eu tendance à progresser — mais bien à une réduction importante des surfaces, du taux de sucre et des quantités produites. Cette logique se retrouve d'ailleurs dans plusieurs filières végétales, où la diminution observée résulte davantage d'une baisse des volumes produits que d'une baisse des prix. Pour les filières animales, la dynamique est différente, voire inverse : les prix jouent souvent un rôle plus déterminant que les quantités qui sont structurellement beaucoup moins volatiles.

Concernant le vin, bien que la statistique indique une croissance de la valeur de production, cette évolution doit être relativisée. Les chiffres se basent en effet sur un calcul théorique combinant quantités et prix indicatifs. Or, dans la réalité du marché viticole, une partie significative de la production n'est pas écoulée à ces prix indicatifs mais vendue à des conditions nettement moins favorables, parfois même bradée faute de demande. Ainsi, l'évolution positive de la valeur de la filière viticole ne reflète pas pleinement les dynamiques réelles du marché et doit être interprétée avec prudence.

Les filières animales, dans lesquelles le canton occupe une place plus marginale au niveau national, affichent des trajectoires contrastées. La production d'œufs ainsi que la filière ovine enregistrent de fortes progressions en valeur, mais leur

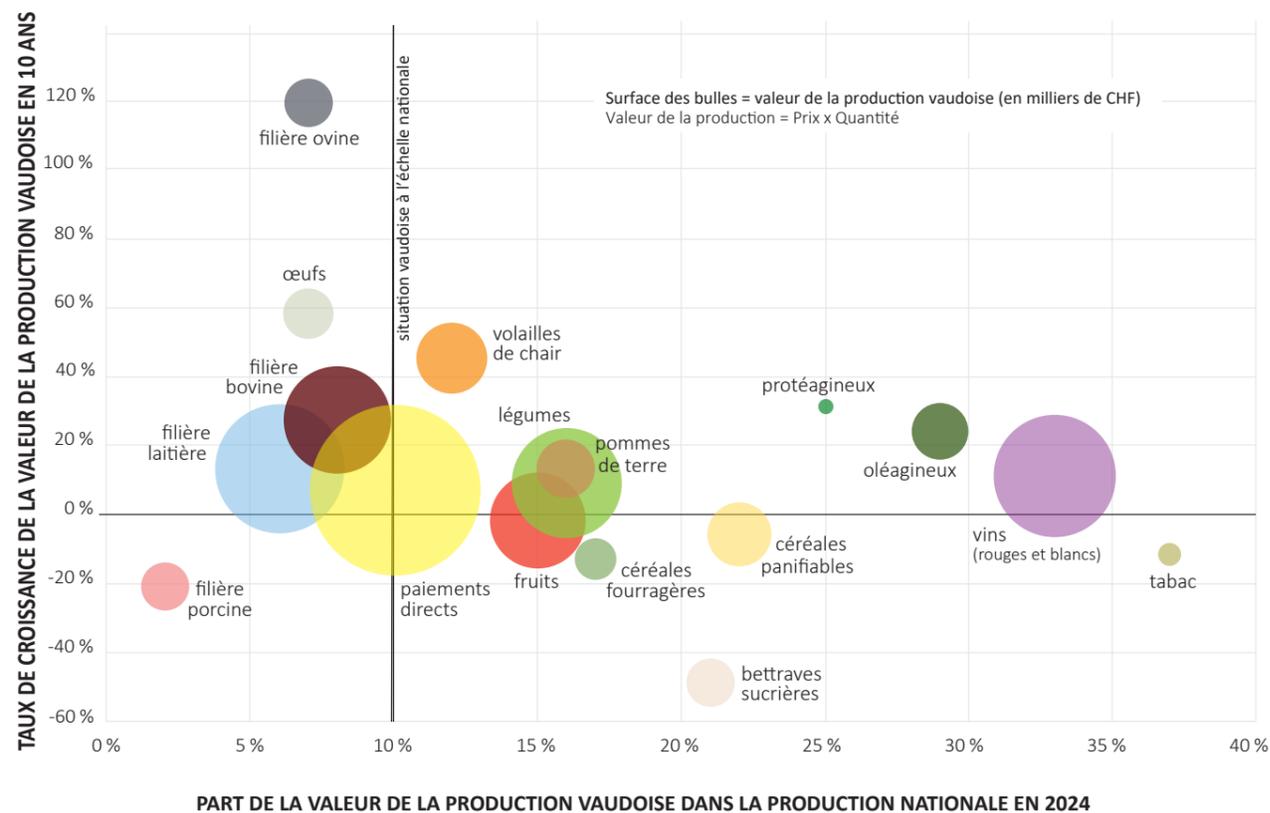
poids économique demeure limité et marginal à l'échelle cantonale. Concernant la filière ovine, la forte augmentation de la valeur de production est liée à une demande élevée sur le marché et une offre insuffisante, ce qui provoque donc un prix de la viande en augmentation. En parallèle, la production bovine et la filière laitière se maintiennent avec une croissance modérée mais positive, principalement liée au redressement des prix ces dernières années. Toutefois, si l'on observe ces filières sous l'angle du nombre d'animaux ou de détenteurs, la tendance est clairement à la baisse sur la dernière décennie.

Cette analyse des filières agricoles vaudoises souligne une certaine fragilité : les reculs concernent avant tout des filières majeures dans lesquelles le canton de Vaud joue un rôle central, ce qui pose question sur l'avenir de ces productions structurantes pour le canton. En revanche, le dynamisme de certaines productions animales ou de cultures émergentes comme les oléagineux et les protéagineux illustre la capacité d'adaptation et de renouvellement du secteur, dont la marge de manœuvre reste tributaire du respect des principes de base agronomiques (rotation des cultures, fertilisation, protection raisonnée, etc.).

Les contributions publiques constituent un pilier pour l'agriculture vaudoise. Le secteur a réussi à augmenter leur valeur de 8 % ces dernières années, avant d'atteindre une phase de stabilisation. Aujourd'hui, elles représentent environ 10 % des soutiens nationaux, confirmant le poids et l'importance de l'agriculture vaudoise à l'échelle suisse. Ces aides jouent un rôle clé pour sécuriser les filières. Elles garantissent aussi la diversité et la résilience du tissu agricole face aux fluctuations du marché.

Enfin, ce portefeuille rappelle un élément positif essentiel : l'agriculture vaudoise est diversifiée. La coexistence de filières végétales et animales, traditionnelles, de niche et émergentes, permet de répartir les risques et de limiter la dépendance à une seule production. Cette diversité est un atout majeur pour la robustesse économique du secteur agricole face aux incertitudes des marchés et de la politique agricole, mais elle est aussi une démonstration concrète de l'efficacité des principes du développement durable dans et par l'agriculture vaudoise.

PORTEFEUILLE DE LA VALEUR DE LA PRODUCTION VAUDOISE EN 2024 (SOURCES DONNÉES OFS)



Ce graphique représente le portefeuille de la valeur de la production agricole vaudoise en 2024. Chaque bulle correspond à une branche de production agricole, hormis celle des contributions publiques. La position de la bulle, sa taille et son emplacement donnent trois types d'information :

- Sur l'axe horizontal (abscisse X) : la part de la valeur de la production vaudoise dans la production nationale de cette filière. Plus la bulle est à droite, plus le canton de Vaud a une importance forte au niveau suisse. Par exemple, le tabac ou les vins se situent très à droite, car Vaud concentre une grande part de la production nationale dans ces domaines.
- Sur l'axe vertical (ordonnée Y) : le taux de croissance de la valeur de la production vaudoise sur dix ans (2014 - 2024). Plus une bulle est en haut, plus la valeur économique de cette filière a progressé durant la décennie. À l'inverse, si elle se situe sous la barre à 0 %, cela signifie que la valeur a diminué. Ainsi, la filière ovine a été en forte croissance, alors que les betteraves sucrières reculaient fortement.

- La taille des bulles : elle reflète le poids économique de la filière dans le canton en 2024, en milliers de francs suisses. Plus la bulle est grande, plus la filière génère de valeur dans l'économie agricole vaudoise. Par exemple, la filière laitière et la viticulture occupent des bulles très larges, ce qui souligne leur rôle prépondérant dans l'agriculture vaudoise.
- Deux lignes de référence aident à interpréter ce graphique :
 - La ligne horizontale à 0 % distingue les filières en croissance (au-dessus) de celles en recul (en dessous).
 - La ligne verticale à 10 % situe la part vaudoise moyenne dans la production nationale. À gauche, le canton de Vaud a un rôle limité dans la filière ; à droite, il en est un acteur important.

Ainsi, ce graphique ne donne pas d'information en hectares ou en tonnes, mais uniquement sur la valeur économique de la production agricole vaudoise. Cela explique que certaines tendances diffèrent des analyses en surfaces cultivées ou en volumes physiques. Cette analyse permet ainsi de situer les filières d'un strict point de vue économique, mixant quantités produites et prix obtenus.



2. Les conditions salariales dans l'agriculture vaudoise

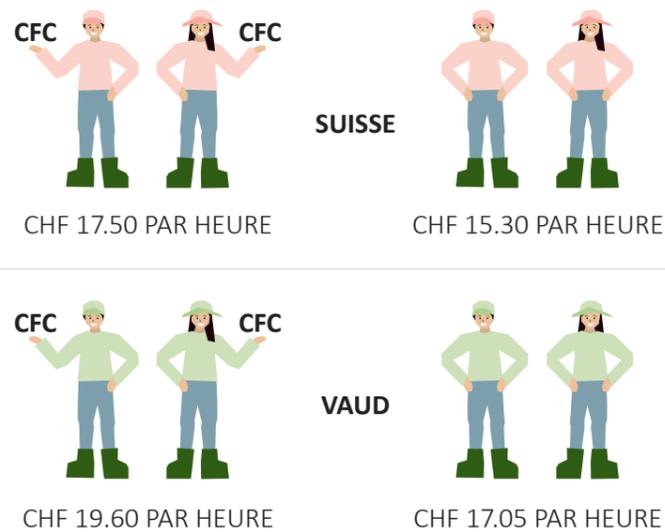
En Suisse, les salaires de base ou minimaux dans l'agriculture ne sont pas uniformes, ce qui entraîne des différences notables d'un canton à l'autre. Ces écarts reflètent des réalités régionales très diverses qui ont des conséquences directes sur les exploitations agricoles. Dans un marché où les produits s'inscrivent dans des filières souvent nationales et se commercialisent à l'échelle du pays, ces différences peuvent générer des désavantages concurrentiels.

Dans le secteur agricole où les marges sont particulièrement limitées, une hausse des salaires se traduit mécaniquement par

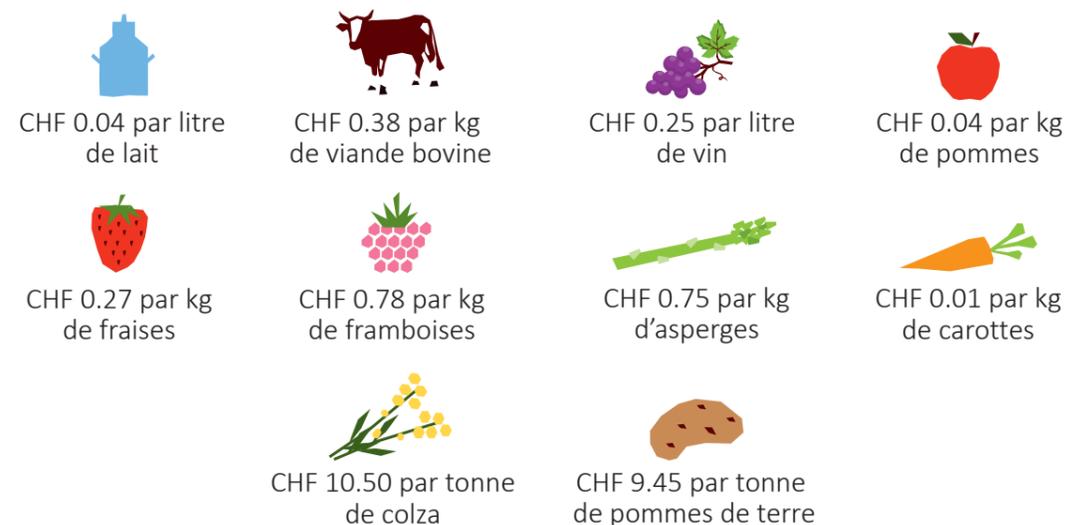
une augmentation des coûts de production et, par conséquent, une réduction de la rentabilité, puisque les prix de vente ne tiennent pas compte de ces disparités. Cette pression supplémentaire tend à fragiliser la compétitivité des exploitations vaudoises face à celles d'autres cantons.

Cette édition 2024 de l'Observatoire économique de l'agriculture vaudoise met ainsi l'accent sur les conditions salariales minimales de la main-d'œuvre agricole, avec l'objectif d'apporter un éclairage chiffré sur la situation du canton de Vaud.

RÉMUNÉRATION MINIMALE DE LA MAIN-D'ŒUVRE



CONSÉQUENCE DU SURCOÛT PAR PRODUCTION



2.1 SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE SELON LES CANTONS

Le secteur de l'agriculture est principalement exempté de la loi sur le travail (LTr). Des contrats-types de travail pour l'agriculture qui prévoient des salaires minimaux sont néanmoins édictés par les cantons, sur la base de l'article 360a du Code des obligations. Dans le Canton de Vaud, il s'agit du CTT-Agr en vertu de l'arrêté du 3 avril 2000 (BLV - 222.55.1).

En Suisse, seuls cinq cantons (Genève, Neuchâtel, Vaud, Valais et Berne) ont défini un salaire dans le contrat-type de travail pour l'agriculture. Les autres cantons se réfèrent à la directive salariale pour le personnel extrafamilial travaillant dans l'agriculture suisse, mise à jour annuellement par l'Union suisse des paysans (USP). De plus, le temps de travail hebdomadaire correspondant varie beaucoup, de 45h à 66h, selon que l'exploitation détient du bétail ou non.

Se référer à cette directive présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle garantit une harmonisation des salaires de base à l'échelle nationale, ce qui permet de réduire les disparités salariales entre les cantons. De plus, l'USP actualise cette directive chaque année, en concertation avec l'Union suisse des paysannes et femmes rurales ainsi qu'avec la Communauté de travail des Associations professionnelles d'employés agricoles, tenant compte des évolutions économiques et du coût de la vie. Enfin, cette approche simplifie le travail de l'administration pour les cantons, leur permettant de se concentrer sur d'autres aspects de la réglementation agricole tout en s'assurant que la main-d'œuvre des exploitations agricoles reçoit une rémunération adéquate.

CONDITIONS SALARIALES DANS L'AGRICULTURE SUISSE EN 2024

Canton	Qualification	Heures hebdomadaires (moyenne annuelle sans bétail)	Salaires mensuel brut en CHF	Coût horaire de l'employé en CHF	% du salaire horaire VD
Genève	Non qualifié	45 h	3 508	17,99	105 %
	CFC	45 h	4 077	20,91	107 %
Vaud	Non qualifié	49 h 30	3 659	17,05	100 %
	CFC	49 h 30	4 204	19,60	100 %
Neuchâtel	Non qualifié	50 h	3 926	18,12	106 %
	CFC	50 h	3 926	18,12	92 %
Valais	Non qualifié	55 h	3 575	15,00	88 %
	CFC	48 h	4 233	20,35	104 %
Tessin	Non qualifié	50 h	3 450	15,92	93 %
	CFC	50 h	3 950	18,23	93 %
Jura	Non qualifié	50 h	3 450	15,89	93 %
	CFC	50 h	3 682	16,96	87 %
Fribourg	Non qualifié	55 h	3 450	14,48	85 %
	CFC	52 h 30	3 950	17,36	89 %
Thurgovie	Non qualifié	55 h	3 450	14,48	85 %
	CFC	55 h	3 950	16,57	85 %
Zürich	Non qualifié	55 h	3 450	14,48	85 %
	CFC	55 h	3 950	16,57	85 %
Berne	Non qualifié	53 h	3 140	13,75	80 %
	CFC	53 h	3 505	14,40	73 %
Glaris	Non qualifié	66 h	3 450	12,00	70 %
	CFC	66 h	3 950	13,80	70 %



Le tableau de la page précédente, met en évidence les différences salariales d'un canton à l'autre, avec les salaires vaudois comme référence (100 %). Il montre que le canton de Vaud subit des désavantages concurrentiels : les surcoûts liés à la main-d'œuvre ne peuvent pas être répercutés sur les prix de vente des denrées alimentaires, ce qui pénalise directement la production vaudoise sur le marché national. Ces écarts se traduisent par un manque à gagner pour les exploitations, une surcharge de travail liée à la réduction forcée du nombre d'employés agricoles, voire, dans certains cas, par l'arrêt de certaines productions.

En comparant, on constate que les cantons romands offrent des salaires horaires tendanciellement supérieurs. À l'inverse, plusieurs cantons alémaniques proposent des salaires horaires nettement inférieurs, parfois de 15 à 30 %, au niveau vaudois.

Pour le canton de Vaud, cette situation crée un cercle vicieux : maintenir une main-d'œuvre qualifiée compétitive implique des coûts salariaux plus élevés, mais ces coûts ne peuvent pas être intégralement répercutés sur les prix de vente des produits agricoles. Les exploitations doivent donc absorber ces surcoûts, ce qui impacte leur rentabilité et peut limiter leur capacité à investir, ou à recruter davantage de personnel, voire à mieux le rémunérer.

Enfin, la comparaison met en lumière que les écarts salariaux ne se résument pas au montant brut mensuel : la durée hebdomadaire de travail et la qualification des employés jouent un rôle déterminant dans le calcul du coût horaire réel. Cette analyse montre que la compétitivité des exploitations vaudoises dépend autant du niveau des salaires minimaux que du temps de travail maximal, et qu'une harmonisation nationale des standards pourrait réduire ce double désavantage comparatif.

2.2 ILLUSTRATION CHIFFRÉE DES DISPARITÉS SALARIALES

Afin d'évaluer les conséquences des disparités salariales, plusieurs types de productions agricoles ont été analysés. Pour des raisons de simplification et par manque de données disponibles, les filières fruits, légumes et viticulture ont été considérées comme mobilisant principalement de la main-d'œuvre non qualifiée (récoltes et soins manuels aux cultures). À l'inverse, les calculs relatifs aux grandes cultures et à l'élevage bovin reposent sur l'hypothèse que les heures de travail sont assurées

par du personnel qualifié, titulaire d'un CFC. Concernant la viticulture, le nombre d'heures de travail retenu correspond à une moyenne entre les zones non mécanisées, qui exigent davantage d'heures par hectare, et les zones où la mécanisation est possible, réduisant ainsi la charge de travail. De même, les rendements viticoles ont été établis sur la base d'une moyenne entre la production de vin rouge et celle de vin blanc.

DIFFÉRENCES SALARIALES ENTRE LE STANDARD NATIONAL (USP) ET LE CANTON DE VAUD (CTT-AGR.) EN 2024

Main-d'œuvre non qualifiée	CTT-Agr. Vaud	Directive salariale de l'USP	Différentiel entre le CTT Vaud et la directive de l'USP
Salaire mensuel en CHF	3 659	3 450	209 + 6 % (de salaire)
Nombre d'heures hebdomadaire	49 h 30	52 h	- 2 h 30 - 5 % (de temps de travail)
Salaire horaire en CHF	17,05	15,30	1,74 + 10 % (de salaire par heure)
Main-d'œuvre avec CFC			
Salaire mensuel en CHF	4 204	3 950	254 + 6 % (de salaire)
Nombre d'heures hebdomadaire	49 h 30	52 h	- 2 h 30 - 5 % (de temps de travail)
Salaire horaire en CHF	19,60	17,50	2,10 + 11 % (de salaire par heure)

Les calculs présentés dans les chapitres suivants s'appuient sur l'écart entre le CTT Agriculture du canton de Vaud et la directive salariale de l'USP (voir tableau ci-dessus). Cette différence

met en évidence les désavantages concurrentiels auxquels l'agriculture vaudoise est confrontée, ainsi que les répercussions économiques directes qu'elle entraîne pour les exploitations.

2.2.1 MAIN-D'ŒUVRE SANS QUALIFICATION

Les productions à plus haute valeur ajoutée nécessitent généralement un volume important d'heures de travail salariées, assuré en grande partie par de la main-d'œuvre non qualifiée. Pour les exploitations concernées, ce poste représente une part déterminante des charges. Dès lors, le surcoût lié aux disparités salariales du canton de Vaud par rapport aux autres cantons constitue un handicap majeur. Si les cultures mécanisées à fort rendement, comme les carottes ou les oignons, permettent de diluer ce surcoût, les productions de moindre rendement quantitatif et gourmandes en main-d'œuvre, telles que les asperges ou les fraises, en subissent de plein fouet les effets, par unité (francs par kg). Les filières intensives en main-d'œuvre apparaissent ainsi comme les plus exposées aux désavantages

concurrentiels, et donc comme les plus fragilisées dans les cantons où le personnel est plus onéreux, ce surcoût ne pouvant pas être reporté sur le prix final du produit. Le canton de Vaud occupe une place centrale dans la production fruitière et maraîchère suisse. Or, la pression exercée par les coûts de la main-d'œuvre fragilise cette production et pousse de nombreuses exploitations à reconsidérer leurs choix culturels, voire leur stratégie d'entreprise, au détriment d'une production alimentaire diversifiée dans le canton. La viticulture, secteur emblématique du canton, est elle aussi fortement touchée : avec un surcoût de 25 centimes par litre, elle voit sa compétitivité s'affaiblir et ses charges s'alourdir, dans un marché déjà fragilisé par la crise de la consommation des vins suisses.

SURCOÛTS POUR LES PRODUCTIONS DE LÉGUMES, FRUITS ET VIN EN 2024

Légumes	Choux-fleurs	Laitues pommées	Asperges vertes	Oignons	Carottes
Nombre d'heures de travail par an par ha	619	751	863	427	222
Surcoût en CHF par ha par rapport au standard USP - sans qualification	1 077,06	1 306,74	1 501,62	742,98	386,28
Rendement en tonnes par ha (avec perte estimée de -20% pour les légumes frais et -10% pour les légumes de garde)	28	32	2	54	54
Surcoût en CHF par kg	0,04	0,04	0,75	0,01	0,01
Prix en CHF au producteur par kg	2,66	1,40	12,00	0,71	0,90

Fruits	Framboises	Fraises	Cerises	Pommes	Poires
Nombre d'heures de travail par an par ha	4 500	2 500	1 500	663	718
Surcoût en CHF par ha par rapport au standard USP - sans qualification	7 830,00	4 350,00	2 610,00	1 153,62	1 249,32
Rendement en tonnes par ha (avec perte estimée de -20% pour les petits fruits et -15% pour l'arboriculture)	10	16	10	30	24
Surcoût en CHF par kg	0,78	0,27	0,26	0,04	0,05
Prix en CHF au producteur par kg	16,00	7,00	5,80	1,00	1,10

Vin	Production de vin	Production de raisin
Nombre d'heures de travail par an par ha	879	879
Surcoût en CHF par ha par rapport au standard USP - sans qualification	1 529,46	1 529,46
Rendement par ha	6 163 l	7,7 t
Surcoût en CHF par l/kg	0,25	0,20
Prix en CHF au producteur par kg	N/A	3.20



2.2.2 MAIN-D'ŒUVRE AVEC CFC

Le surcoût lié aux salaires des employés vaudois titulaires d'un CFC se révèle généralement moins pénalisant dans les grandes cultures. Les rendements élevés, associés à un nombre relativement limité d'heures de travail par hectare, permettent en effet de diluer ce surcoût de main-d'œuvre par unité produite. Ainsi, l'impact reste marginal. De plus, le personnel qualifié intervient le plus souvent de manière transversale : il ne se limite pas à une seule filière, mais participe à l'ensemble des activités de l'exploitation, tout en contribuant à sa bonne organisation et à son efficacité globale. Cette polyvalence facilite l'amortissement des coûts supplémentaires, rendant la présence de main-d'œuvre formée plus rentable. En revanche, la situation est différente dans les filières bovines. Les surcoûts salariaux y pèsent davantage, en raison du volume élevé

d'heures de travail nécessaires et de prix à la production trop souvent inférieurs au prix de revient. Dans le cas de la production laitière en particulier, les marges de manœuvre pour absorber ces coûts sont extrêmement limitées. Cette contrainte affaiblit la compétitivité des exploitations, déjà mises sous pression par des prix du lait peu rémunérateurs et par la rigidité de leurs charges fixes. Pour la viande bovine également, le surcoût est élevé. Toutefois, les prix au producteur étant plus favorables, cette filière est plus à même d'absorber ce surcoût que le lait. De manière générale, on note que les employés fixes de ces exploitations sont mieux rémunérés que le salaire minimal, du fait de la nécessité de conserver durablement une main-d'œuvre expérimentée dans les exploitations qui se spécialisent toujours plus.

SURCOÛTS POUR LES GRANDES CULTURES ET LE BÉTAIL BOVIN EN 2024

Grandes cultures	Blé	Colza	Pommes de terre	Betteraves
Nombre d'heures de travail par an par ha	20	20	180	195
Surcoût en CHF par ha par rapport au standard USP - avec CFC	42,00	42,00	378,00	409,50
Rendement en tonnes par ha	7	4	40	70
Surcoût en CHF par tonne	6,00	10,50	9,45	5,85
Prix en CHF au producteur par tonne	499,50	908,50	682,50	62,50

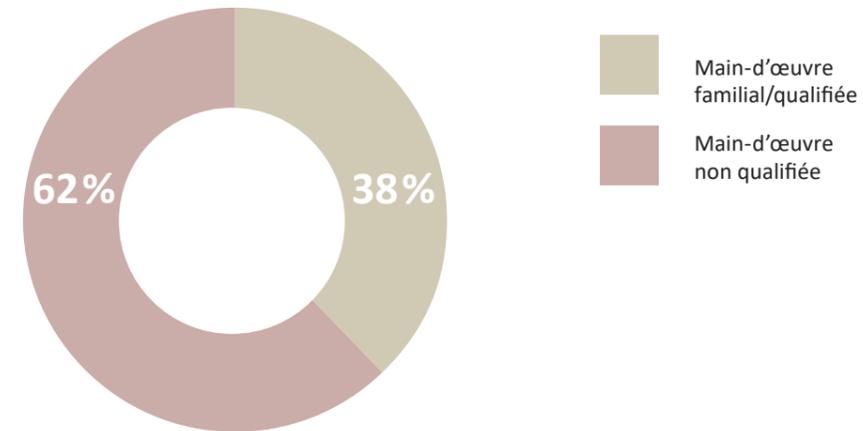
Bovins	Lait	Viande
Nombre d'heures de travail par an par UGB	125	36,2
Surcoût en CHF par UGB par rapport au standard USP - avec CFC	262,50	76,02
Rendement moyen en kilos par UGB par an	7 100	201
Surcoût en CHF par kilo	0,04	0,38
Prix en CHF au producteur par kilo	0,82	10,20

2.2.3 EXEMPLE DANS UNE EXPLOITATION VAUDOISE ANONYMISÉE

ILLUSTRATION DES DIFFÉRENCES SALARIALES DANS UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Exploitation X	Surface en ha	Main-d'œuvre qualifiée	Main-d'œuvre non qualifiée	Total main-d'œuvre salariée
Culture spéciale Vigne	0.58	102 h/an	408 h/an	510 h/an
Surcoût en CHF		214	710	924
Autres grandes cultures	24.88	653 h/an		653 h/an
Surcoût en CHF		1 371		1 371
Arboriculture / petits fruits	5.42			
Fraises	3	2 708 h/an	4 792 h/an	7 500 h/an
Surcoût en CHF		5 687	8 338	14 025
Framboises	1.8	2 925 h/an	5 175 h/an	8 100 h/an
Surcoût en CHF		6 143	9 005	15 148
Cerises	0.62	336 h/an	594 h/an	930 h/an
Surcoût en CHF		706	1 034	1 740
Surcoût total en CHF		14 121	19 087	33 208

RÉPARTITION DES HEURES SELON LE TYPE DE MAIN-D'ŒUVRE



L'exemple issu d'une exploitation vaudoise réelle, ici anonymisée, illustre de manière concrète l'impact des conditions salariales sur une ferme diversifiée qui exige beaucoup de main-d'œuvre qualifiée. Le surcoût lié aux salaires atteint ici plus de 33 000 francs par an. Dans une activité où les marges sont déjà restreintes, ce montant se traduit directement par une réduction de la rentabilité de l'entreprise. Les cultures les plus intensives en main-d'œuvre concentrent à elles seules près de 90 % du surcoût, ce qui fragilise particulièrement la pérennité de ces productions. Toutefois, la diversification de l'exploitation per-

met d'atténuer en partie ces effets. Les grandes cultures, qui requièrent proportionnellement moins de main-d'œuvre, génèrent des surcoûts limités. En répartissant le risque et les charges sur plusieurs productions, l'exploitation dispose d'une certaine capacité d'absorption. Cet équilibre reste néanmoins fragile dans un contexte de pression concurrentielle et de prix de vente identiques d'un canton à l'autre. Une telle charge salariale supplémentaire réduit sensiblement la marge globale et peut mettre en question la viabilité des cultures spécialisées exigeantes en main-d'œuvre.



2.3 SYNTHÈSE

Le constat objectif, sur le plan économique, est que l'agriculture vaudoise fait face à un désavantage concurrentiel lié aux conditions salariales. Alors que seuls quelques cantons fixent un salaire minimal agricole dans leur contrat-type de travail, le canton de Vaud figure parmi ceux dont les exigences salariales sont nettement supérieures à la directive nationale de l'Union suisse des paysans. Cette situation génère des écarts de coûts de main-d'œuvre qui ne peuvent pas être compensés par une hausse des prix de vente, ces derniers étant la plupart du temps déterminés par des marchés globalisés au niveau national, voire international hors des périodes de protection douanière.

Les branches de production intensives en main-d'œuvre sont particulièrement pénalisées. Les surcoûts salariaux y atteignent des niveaux élevés et fragilisent des productions emblématiques du canton, comme le vin ou les productions maraîchères et fruitières. À l'inverse, les grandes cultures absorbent mieux ces coûts grâce à un besoin limité en heures de travail. Les filières animales, en revanche, subissent fortement les surcoûts, en particulier le lait, où les marges sont faibles et la charge en travail bien plus conséquente. Comme la marge de manœuvre structurelle de ces dernières est réduite par des investissements lourds dans des bâtiments non amortis, l'impact des coûts salariaux plus élevés conduit malheureusement le plus souvent les exploitants à solliciter davantage la main-d'œuvre familiale au détriment de la vie sociale ou de la santé des membres de la famille paysanne.

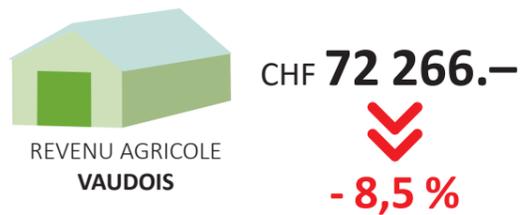
L'exemple concret d'une exploitation vaudoise illustre ces difficultés : le surcoût annuel y dépasse 33 000 francs. Si la diversification permet d'atténuer partiellement l'impact, l'équilibre économique reste fragile et sa compétitivité s'en trouve dangereusement affaiblie.

En définitive, le CTT agricole du canton de Vaud, bien qu'animé par une volonté sociale légitime, pèse sur la compétitivité de l'agriculture vaudoise, pourtant acteur clé dans plusieurs filières stratégiques. Les exploitations subissent une pression accrue, sans possibilité de répercuter ces charges sur les prix, ce qui freine le développement de certaines productions alimentaires à haute valeur ajoutée, menace l'existence de certaines cultures intensives en main-d'œuvre et celle des entreprises spécialisées dans les cultures spéciales, voire le maintien de vignes non mécanisables. Il convient enfin de préciser que la présente analyse ne porte pas sur les conditions réelles de rémunération dans les entreprises agricoles, mais uniquement sur les effets des salaires de base imposés par le CTT-agr. Si l'on peut écarter la sous-enchère salariale dans l'agriculture du fait de l'obligation de respecter le contrat-type pour engager de la main-d'œuvre étrangère et de la concurrence plus attrayante des emplois dans d'autres secteurs d'activité interchangeables (construction, paysagisme, etc.), il est nécessaire de tenir compte du fait que les emplois fixes, à l'année, dans une exploitation sont généralement mieux rémunérés que le salaire minimal. Ceci s'explique par la nécessité évidente de vouloir conserver des employés expérimentés et efficaces, bénéfiques à long terme pour l'entreprise, plutôt que de subir un turn over avec des employés qu'il faut former à nouveau dès leur engagement. Dans un contexte où le recrutement de la main-d'œuvre agricole qualifiée est difficile, il est ainsi essentiel de pouvoir être attractif et conserver cette main-d'œuvre une fois trouvée. Cet état de fait renforce encore davantage le constat d'handicap concurrentiel majeur que fait peser le CTT-Agr sur certaines entreprises agricoles du canton.

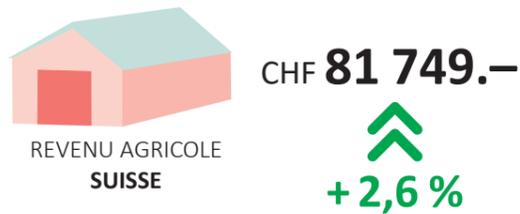


3. Résultats comptables d'exploitations vaudoises

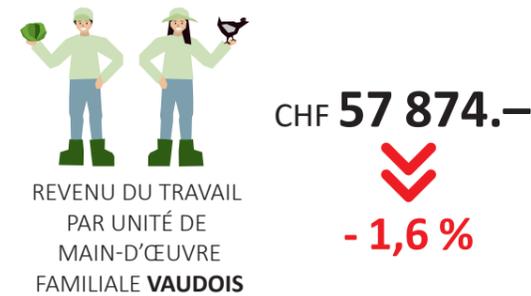
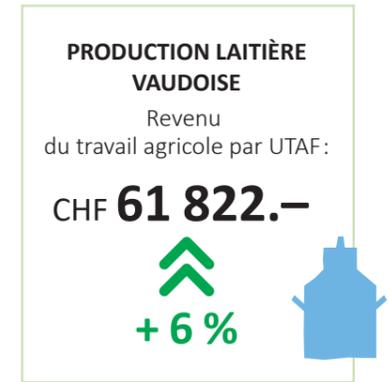
ÉVOLUTION 2023 - 2024



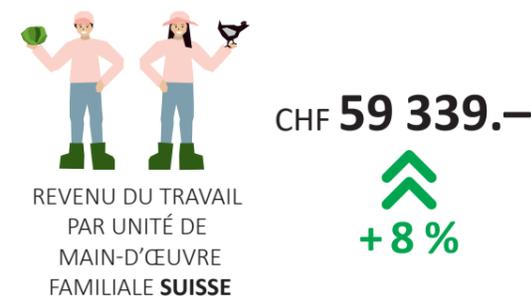
- ↑ ↑ ↑ Augmentation du prix de la viande porcine suite à une baisse de l'offre
- ↑ ↑ ↑ Très bonne récolte de fruits à pépins
- ↑ ↑ ↑ Croissance de la production de volaille et d'œufs



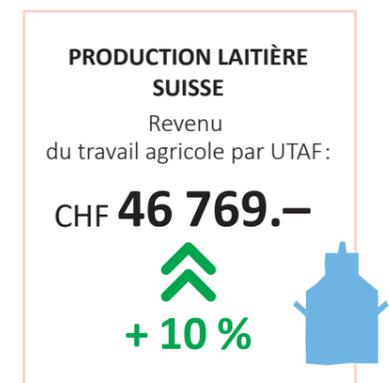
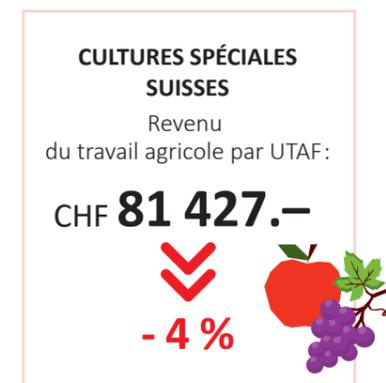
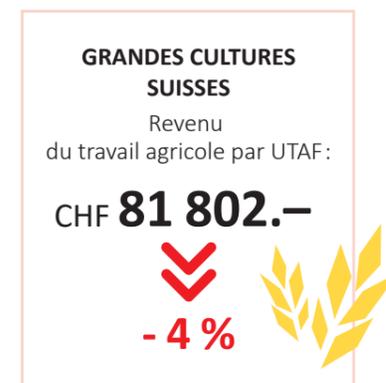
- ↓ ↓ ↓ Récoltes faibles dans les grandes cultures, les cultures maraîchères en raison des conditions météorologiques
- ↓ ↓ ↓ Augmentation des charges pour les amortissements, l'électricité et l'entretien des immeubles
- ↓ ↓ ↓ Mauvaise année viticole et marché en berne



- ↓ ↓ ↓ Région de plaine
CHF 57 070 = **68%** du salaire comparable
- ↓ ↓ ↓ Région de colline
CHF 55 146 = **72%** du salaire comparable
- ↑ ↑ ↑ Région de montagne
CHF 67 127 = **95%** du salaire comparable



- ↑ ↑ ↑ Région de plaine
CHF 75 256 = **90%** du salaire comparable
- ↑ ↑ ↑ Région de colline
CHF 52 918 = **69%** du salaire comparable
- ↑ ↑ ↑ Région de montagne
CHF 44 144 = **63%** du salaire comparable



3.1 LA SITUATION VAUDOISE EN COMPARAISON NATIONALE

Un échantillon vaudois stable

Les résultats 2024 reposent sur un échantillon de 509 exploitations vaudoises dont les comptabilités, suivies par Fidasol SA, ont été mises à disposition de manière anonymisée avec l'accord des exploitants. Cet échantillon représente environ 14 % des exploitations agricoles du canton et son taux de permanence (81 %) reste largement comparable à celui des années précédentes, ce qui garantit la pertinence des analyses.

Au niveau suisse, les données de comparaison proviennent du dépouillement centralisé réalisé par Agroscope, basé sur un échantillon de 2 245 exploitations en 2024, soit près de 5 % des exploitations du pays.

Une année contrastée, marquée par la météo et de fortes disparités entre exploitations

L'exercice 2024 a été fortement influencé par des conditions météorologiques difficiles, caractérisées notamment par des périodes très humides au printemps et des épisodes climatiques extrêmes localisés. Ces conditions ont pesé sur les rendements dans plusieurs productions végétales et compliqué l'organisation du travail dans de nombreuses exploitations. En parallèle, certains secteurs ont bénéficié de conditions de marché favorables, en particulier la production animale, avec des prix de la viande globalement bons. Cette combinaison de facteurs opposés explique des écarts très marqués entre exploitations, selon leur orientation de production, leur localisation et leur capacité d'adaptation.

Il convient toutefois de relever qu'au niveau national, la plupart des indicateurs comptables se sont améliorés en 2024 (revenu agricole, revenu du travail, produit total, etc.). Cette évolution plus favorable au niveau suisse s'explique en partie par les différences structurelles entre régions. Le canton de Vaud, fortement orienté vers les grandes cultures et la viticulture, a été particulièrement exposé aux conditions météorologiques défavorables, alors que d'autres régions, davantage orientées vers l'élevage, notamment en montagne, ont bénéficié d'un contexte économique plus porteur.

Recul du revenu moyen

En 2024, le revenu agricole moyen par exploitation s'établit à 72 266 francs, en baisse de 8 % par rapport à 2023 et largement en dessous du niveau suisse qui se situe à 81 749 francs et qui a augmenté entre 2023 et 2024. Cette diminution au niveau vaudois intervient malgré une stabilisation des charges totales, reflétant la fragilité des équilibres économiques lorsque les conditions de production se dégradent.

La prestation brute moyenne (ventes et contributions) recule de 2 % par rapport à 2023, pour atteindre 411 697 francs par exploitation. Cette baisse est essentiellement liée à des résultats décevants en production végétale, tandis que les produc-

tions animales ont bénéficié de conditions de marché plus favorables, atténuant la diminution totale.

Les paiements directs atteignent en moyenne 112 336 francs par exploitation, en hausse de 1 %, confirmant leur rôle stabilisateur essentiel dans le revenu des exploitations.

Dans le même temps, les charges totales d'exploitation reculent légèrement (-0,6 %), pour s'établir à 339 431 francs. Cette évolution masque toutefois des dynamiques opposées, avec une hausse marquée des charges de personnel, compensée partiellement par un recul des dépenses en intrants plus marqué dans la production végétale. La baisse des dépenses en intrants s'explique en partie par le recul progressif des prix de plusieurs agents de production depuis les pics de 2022, notamment pour les engrais et l'énergie. En parallèle, la stabilité voire la légère progression d'autres postes comme les semences ou certains biens d'équipement limite l'ampleur du recul global des charges d'exploitation.

Un revenu du travail sous pression

Après déduction de la rémunération du capital propre, calculée au taux moyen des obligations fédérales (0,6 %), le revenu du travail par exploitation atteint 68 870 francs, en recul par rapport à 2023. Combiné à une légère diminution du nombre moyen d'unités de travail annuel familial (UTAF) (de 1,24 à 1,19), le revenu du travail agricole par UTAF s'établit à 57 874 francs, en baisse modérée et en dessous du niveau suisse (59 339 francs). Cela correspond à un revenu mensuel brut d'environ 4 820 francs (sur 12 mois), soit un revenu horaire moyen à peine supérieur à 20 francs, calculé sur une base indicative de 2 800 francs heures annuelles.

Des inégalités de revenus toujours très marquées

L'écart type du revenu agricole par UTAF atteint 78 577 francs en 2024, un niveau très élevé, supérieur à la moyenne elle-même. Cet indicateur met en évidence de fortes disparités de résultats entre exploitations. Ces écarts s'expliquent en grande partie par la combinaison d'une année météorologique difficile et de conditions de marché favorables dans certaines filières, notamment la viande.

Une baisse marquée des revenus annexes

Les revenus annexes enregistrent une diminution significative en 2024, passant de 30 668 à 25 863 francs par exploitation, soit un recul de 16 %. Cette évolution préoccupante s'inscrit dans un contexte d'augmentation importante des charges de personnel (+ 8 %), qui atteignent 48 773 francs par exploitation, combinée à une diminution de la main-d'œuvre familiale, le nombre moyen d'UTAF passant de 1,24 à 1,19. Cette double contrainte réduit mécaniquement le temps disponible pour les activités annexes génératrices de revenus complémentaires.

TOUTES LES EXPLOITATIONS

RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2022 - 2024

	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
TOUTES LES EXPLOITATIONS						
Nombre d'exploitations	2 503	2 243	2 245	503	505	509
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	27,4	28	28,49	37,09	38,98	38,54
Surface exploitée	32,55	32,79	33,24	40,29	42,27	42,09
Surface en fermage	*	*	*	18,83	19,64	20,23
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	47 %	46 %	48 %
BILAN EN CHF						
Actif total :	1 138 661	1 163 408	1 193 090	1 053 199	1 096 376	1 142 301
Actif circulant	182 871	178 910	178 806	248 829	263 794	262 592
Immobilisations et animaux	955 790	984 498	1'014'284	804 370	832 582	879 709
PASSIF TOTAL EN CHF	1 138 661	1 163 408	1 193 090	1 053 199	1 096 376	1 142 301
Capital étranger à court terme	29 188	29 290	27 651	42 387	44 193	47 574
Capital étranger à long terme	550 046	555 300	585 648	466 467	478 489	519 257
Capitaux propres de l'exploitation	559 427	578 818	579 792	544 345	573 694	575 470
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute) :	389 927	393 396	412 844	404 162	420 532	411 697
Production végétale	59 231	56 450	55 493	**	**	**
Production animale	187 898	191 191	204 492	**	**	**
Paiements directs	78 854	80 549	82 465	101 688	111 116	112 336
Produits divers para-agriculture	63 944	65 206	70 394	66 656	66 181	71 031
Charges totales :	310 265	313 688	331 096	326 943	341 587	339 431
Matières, marchandises et services	130 299	131 956	138 240	128 492	134 403	128 675
Personnel	37 754	37 793	40 243	46 210	45 116	48 773
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	63 551	66 174	70 481	42 749	47 166	45 972
Machines, tractions et voitures	31 263	32 080	32 795	64 912	68 322	68 099
Locations	19 249	19 710	20 710	20 795	21 225	21 290
Charges et produits financiers	9 960	6 252	6 813	6 584	7 226	8 252
Charges générales d'exploitation	18 189	19 723	21 814	17 201	18 128	18 370
Revenu agricole	79 662	79 708	81 749	77 219	78 945	72 266
Taux d'intérêt du capital propre	0,78 %	1,05 %	0,59 %	0,78 %	1,05 %	0,59 %
Intérêt calculé du capital propre	4 364	6 078	3 421	4 246	6 024	3 395
Revenu du travail par exploitation	75 298	73 630	78 328	72 973	72 921	68 870
UTAF (unité de travail annuel familiale)	1,34	1,34	1,32	1,22	1,24	1,19
Revenu du travail agricole par UTAF	56 193	54 948	59 339	59 900	58 807	57 874
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	80 823	79 527	78 577
Revenus annexes	35 112	37 045	37 622	34 113	30 668	25 863
Revenu total	114 774	116 753	119 371	111 332	109 613	98 129

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



3.2 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR RÉGION DE PRODUCTION

En 2024, l'analyse repose sur un échantillon de 509 exploitations vaudoises, dont 73 % situées en région de plaine, 16 % en région de collines et 11 % en région de montagne. Cette répartition de l'échantillon correspond bien à la distribution des exploitations sur le territoire vaudois.

En 2024, l'évolution du revenu du travail par unité de travail familial (UTAF) met en évidence des écarts régionaux marqués. Seule la région de montagne enregistre une progression significative, avec un revenu du travail atteignant 67 127 francs par UTAF (+ 22 % par rapport à 2023). Cette amélioration résulte principalement de la hausse des paiements directs et d'une conjoncture favorable pour les productions animales permettant une augmentation des prestations brutes. À l'inverse, les régions de plaine et de collines connaissent une évolution plus défavorable. En plaine, le revenu du travail par UTAF recule à 57 070 francs (- 7 %), tandis qu'il s'établit à 55 146 francs par UTAF dans les collines (+ 1 %). La baisse observée en plaine s'explique en grande partie par la forte présence d'exploitations spécialisées en grandes cultures ou en viticulture, secteurs particulièrement touchés en 2024 par des conditions météorologiques difficiles, qui ont pesé sur les rendements ou la qualité des récoltes.

En comparaison avec le dépouillement centralisé d'Agroscope, les exploitations vaudoises de montagne se situent nettement au-dessus de la moyenne suisse (59 339 francs par UTAF). Les collines se rapprochent des valeurs nationales, tandis que la plaine vaudoise demeure en retrait (75 256 francs par UTAF au niveau national).

Ces écarts reflètent des dynamiques très différentes selon les zones. En plaine, malgré une surface moyenne et des paiements directs plus élevés que dans le reste du pays, le revenu agricole vaudois reste inférieur à la moyenne suisse, ce qui pourrait s'expliquer par une extensification des exploitations, avec moins de rendements, et donc une prestation brute moins élevée qui influe directement sur le revenu du travail par UTAF. Dans la zone des collines, des paiements directs élevés soutiennent le revenu, mais des coûts plus importants tempèrent les gains. En montagne, les paiements directs, en forte augmentation par exploitation, et la prestation brute sont nettement supérieurs, ce qui se traduit par un revenu du travail par UTAF bien au-dessus de la moyenne nationale, illustrant la spécificité et la performance de cette région dans le contexte du canton de Vaud.

En ce qui concerne les salaires comparables, les résultats confirment également des différences régionales marquées. En plaine, le revenu du travail par UTAF ne représente plus que 70 % du salaire comparable suisse (81 308 francs), contre 92 % au niveau national, ce qui met en évidence un décrochage préoccupant et un écart qui se creuse par rapport à la moyenne suisse. Dans la zone des collines, le revenu atteint 74 % du salaire comparable (contre 71 % au niveau national), ce qui reflète une situation légèrement meilleure qu'en plaine, mais toujours insuffisante. En revanche, en 2024, la région de montagne se distingue nettement : avec 97 % du salaire comparable (contre 61 % au niveau national), les exploitations vaudoises de montagne affichent une performance remarquable, portée à la fois par la progression des paiements directs et par une amélioration des prestations brutes. Il s'agit toutefois d'une année exceptionnelle, marquée par des conditions particulières très favorables, et il conviendra de vérifier dans les prochaines années si cette tendance se confirme durablement.

La comparaison avec la médiane du revenu du travail par UTAF confirme une forte hétérogénéité des résultats régionaux. En 2024, la médiane est la plus élevée en plaine (75 502 francs par UTAF), suivie de près par les collines (72 629 francs par UTAF), ce qui indique une situation « typique » relativement comparable entre ces deux régions, malgré des moyennes différentes. Le fait que les moyennes soient nettement inférieures aux médianes en plaine et dans les collines traduit la présence d'un nombre non négligeable d'exploitations affichant des revenus faibles, voire négatifs, qui tirent la moyenne vers le bas, tandis que la majorité des exploitations se situe à un niveau de revenu plus élevé. En montagne, c'est l'inverse qui est constaté, la médiane est nettement plus basse (66 595 francs par UTAF) que la moyenne, montrant que la forte progression observée en 2024 repose sur un nombre limité d'exploitations très performantes. Dans l'ensemble, cette lecture par la médiane montre que les évolutions moyennes, qu'elles soient favorables ou défavorables, ne reflètent pas nécessairement la situation de l'exploitation « typique », en particulier en plaine et dans les collines où la dispersion des revenus demeure élevée, mais aussi en montagne où les bons résultats restent concentrés sur une minorité d'exploitations.

TOUTES LES RÉGIONS RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2022 - 2024

TOUTES LES RÉGIONS	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (analyse Fidasol)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Nombre d'exploitations (ha)	2 503	2 243	2 245	503	505	509
Surface agricole utile	27,40	28,00	28,49	37,09	38,98	38,54
Surface en fermage	*	*	*	18,83	19,64	20,23
Actif total en CHF	1 138 661	1 163 408	1 193 090	1 053 199	1 096 376	1 142 301
Capitaux propres de l'exploitation	559 427	178 910	579 792	544 345	573 694	575 470
Prestation brute totale	389 927	393 396	412 844	404 162	420 532	411 697
Dont paiements directs	78 854	80 549	82 465	101 688	111 116	112 336
Coût réels	310 265	313 688	331 095	326 943	341 587	339 431
Revenu agricole	79 662	79 708	81 749	77 219	78 945	72 266
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	4 364	6 078	3 421	4 246	6 024	3 395
Revenu du travail	75 298	73 630	78 328	72 973	72 921	68 870
UTAF par exploitation	1,34	1,34	1,32	1,22	1,24	1,19
Revenu du travail par UTAF	56 193	54 948	59 339	59 900	58 807	57 874
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	80 823	79 527	78 577
RÉGION DE PLAINE				73 %		
Prestation brute totale	515 993	517 297	539 313	401 728	424 334	403 798
Dont paiements directs	74 454	76 713	76 752	91 852	102 938	100 547
Coût réels	415 437	417 685	438 961	324 230	345 902	335 265
Revenu agricole	100 556	99 612	100 352	77 498	78 433	68 533
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	5 217	7 251	4 024	4 362	6 237	3 472
Revenu du travail	95 339	92 361	96 328	73 136	72 195	65 060
UTAF par exploitation	1,30	1,29	1,28	1,17	1,18	1,14
Revenu du travail par UTAF	73 451	71 598	75 256	62 509	61 182	57 070
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	73 421	86 874	84 685
Salaires comparables 2022-2024 : CHF 81 308	98 %	94 %	92 %	82 %	78 %	70 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	54 %	55 %	55 %
RÉGION DES COLLINES				17 %		
Prestation brute totale	347 317	354 522	371 824	456 310	461 664	453 911
dont paiements directs	72 415	73 635	75 875	130 280	134 676	140 351
Coût réels	277 229	283 479	298 880	375 942	379 099	377 101
Revenu agricole	70 088	71 043	72 944	80 368	82 564	76 810
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	3 890	5 414	3 092	4 187	6 141	3 465
Revenu du travail	66 198	65 629	69 852	76 181	76 423	73 345
UTAF par exploitation	1,35	1,35	1,32	1,35	1,4	1,33
Revenu du travail par UTAF	48 989	48 567	52 918	56 430	54 588	55 146
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	67 164	54 266	63 127
Salaires comparables 2022-2024 : CHF 74 901	74 %	70 %	71 %	79 %	75 %	74 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	45 %	48 %	48 %
RÉGION DE MONTAGNE				10 %		
Prestation brute totale	255 712	259 757	276 972	329 441	332 783	399 109
Dont paiements directs	90 632	91 922	96 189	126 078	131 810	151 868
Coût réels	196 048	199 361	212 720	260 008	255 758	307 115
Revenu agricole	59 664	60 396	64 252	69 433	77 025	91 994
Intérêts calculés du capital propre de l'expl.	3 621	5 075	2 892	3 456	4 384	2 714
Revenu du travail	56 043	55 321	61 360	65 977	72 641	89 279
UTAF par exploitation	1,40	1,42	1,39	1,37	1,32	1,33
Revenu du travail par UTAF	40 143	38 958	44 144	48 158	55 031	67 127
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	63 099	54 131	50 291
Salaires comparables 2022-2024 : CHF 69 081	63 %	61 %	61 %	72 %	81 %	97 %
Part d'exploitations dépassant le salaire comparable suisse	*	*	*	40 %	44 %	44 %

* données non fournies par Agroscope

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



3.3 LES RÉSULTATS COMPTABLES VAUDOIS PAR TYPE D'EXPLOITATION

Les grandes cultures

En 2024, les exploitations de grandes cultures vaudoises ont traversé une année particulièrement difficile, fortement marquée par des conditions météorologiques défavorables. L'échantillon étudié comprend 106 exploitations, dont 96 % déjà présentes dans l'échantillon de 2023. La surface agricole utile moyenne atteint 40 hectares, en légère hausse par rapport à l'année précédente. La surface en fermage progresse également, atteignant 18 hectares, soit 42 % de la surface totale de l'exploitation, ce qui traduit une dépendance persistante aux terres louées. À l'échelle suisse, les exploitations vaudoises sont légèrement plus petites que la moyenne nationale.

Du côté du passif, le capital étranger à long terme progresse de 20 % pour s'établir à 498 161 francs, tandis que le capital étranger à court terme augmente de 3 %, atteignant 34 833 francs. Cette augmentation significative de l'endettement à long terme reflète les adaptations structurelles engagées par les exploitations vaudoises en 2024. Au niveau suisse, le capital étranger à long terme et celui à court terme se stabilisent, traduisant une situation plus stable que dans le canton de Vaud. Les capitaux propres de l'exploitation vaudoise s'élèvent à 525 208 francs, en baisse de 4 % par rapport à 2023. Cette érosion traduit les effets de l'année difficile sur la capitalisation des exploitations. En Suisse, les capitaux propres progressent à 711 168 francs (+ 11 %), reflétant une meilleure résistance.

Le produit total (prestation brute) s'effondre de 6 % pour atteindre 308 444 francs dans les exploitations vaudoises, alors qu'au niveau suisse, on enregistre une légère augmentation. Cette différence souligne l'impact particulièrement sévère des conditions météorologiques dans le canton de Vaud. Les paiements directs augmentent de 9 % pour s'établir à 111 067 francs, contre une stabilisation à l'échelle suisse (100 540 francs). Cette hausse plus marquée dans le canton s'explique en grande partie par la forte participation des exploitations, notamment en grandes cultures, à différents programmes visant à réduire l'usage de produits phytosanitaires ou à améliorer la couverture des sols, ce qui a conduit à une augmentation des prestations fournies et donc des contributions perçues. Les produits divers para-agricoles progressent de 3 % (42 708 francs), une hausse nettement inférieure à celle observée au niveau national (+ 11 %).

Les charges totales baissent de 3 % pour atteindre 249 292 francs, une réduction qui reste insuffisante pour compenser la baisse des produits. Les dépenses en matières, marchandises et services reculent de 7 % (93 067 francs), reflétant probablement à la fois une réduction des intrants liée à l'extensification de la production et une diminution de leur coût unitaire. Les charges de personnel diminuent légèrement de 3 % (24 904 francs), tandis que les charges d'immeubles augmentent de 13 % (44 158 francs). Au niveau suisse, les charges totales augmentent de 8 %.

Le revenu agricole s'effondre de 16 % et creuse encore l'écart en s'établissant à 59 152 francs, une chute bien plus sévère qu'en Suisse où il atteint 90 906 francs (- 5 %) dans ce type d'exploitations. Le revenu du travail par exploitation plonge de 14 %, tombant à 56 053 francs, contre 86 710 francs au niveau national (- 2,6 %). Ces chiffres illustrent l'ampleur de la crise vécue par les exploitations vaudoises en 2024.

Le revenu du travail agricole par UTAF diminue de 17 % pour atteindre 52 880 francs, un niveau alarmant comparé aux 81 802 francs de la moyenne suisse (- 4 %). L'écart type du revenu agricole par UTAF s'établit à 106 585 francs en 2024 (contre 94 827 francs en 2023), confirmant une forte hétérogénéité des situations entre exploitations. Rapporté à une base annuelle de 2 600 heures de travail, ce revenu du travail agricole par UTAF équivaut à un salaire horaire d'environ 20.35 francs, soit près de 4 francs de moins qu'en 2023.

Le revenu total, qui intègre les revenus annexes, recule de 7 % pour atteindre 94 625 francs en moyenne vaudoise dans ce type d'exploitations, tandis qu'en Suisse il se maintient mieux à 136 717 francs (- 2 %). Cette différence met en évidence la vulnérabilité particulière des exploitations vaudoises, où les revenus annexes (35 474 francs, en hausse de 16 %) ne parviennent pas à compenser la chute drastique des revenus agricoles.

L'année 2024 restera marquée comme une année noire pour les exploitations de grandes cultures vaudoises. L'impact des conditions météorologiques défavorables se traduit par une chute généralisée des revenus, nettement plus prononcée qu'au niveau suisse. Toutefois, malgré la baisse du revenu total (- 7 %) et surtout du revenu agricole (- 16 %), le secteur fait preuve d'une certaine résilience : les revenus annexes progressent significativement (+ 16 %), témoignant de la capacité d'adaptation des exploitants. Cette diversification des sources de revenus masque néanmoins des fragilités structurelles préoccupantes. L'augmentation importante des dettes à long terme (+ 20 %) et l'érosion des capitaux propres (- 4 %) reflètent des difficultés financières qui pourraient peser durablement sur le secteur. Si l'agriculture vaudoise démontre sa capacité de résistance à court terme, la multiplication de telles années climatiquement difficiles pourrait mettre à rude épreuve cette résilience dans les années à venir.

GRANDES CULTURES

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSES ET VAUDOIS 2022 - 2024

	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
GRANDES CULTURES						
Nombre d'exploitations	106	100	89	117	127	106
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	39,37	41,41	42,11	38,33	37,71	40,13
Surface exploitée	42,62	46,67	47,54	40,45	39,84	42,15
Surface en fermage	*	*	*	17,27	15,73	17,79
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	43 %	39 %	42 %
BILAN EN CHF						
Actif total :	1 256 884	1 248 342	1 316 148	915 551	995 731	1 058 203
Actif circulant	224 944	218 727	222 036	191 797	202 772	187 261
Immobilisations et animaux	1 031 940	1 029 615	1 094 112	723 755	792 960	870 942
PASSIF TOTAL EN CHF	1 256 884	1 248 342	1 316 148	915 551	995 731	1 058 203
Capital étranger à court terme	37 963	36 352	36 680	31 456	33 908	34 833
Capital étranger à long terme	531 909	571 595	568 300	356 676	415 339	498 161
Capitaux propres de l'exploitation	687 012	640 395	711 168	527 419	546 485	525 208
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute) :	398 101	399 223	418 524	306 784	327 517	308 444
Production végétale	155 767	151 089	150 208	**	**	**
Production animale	94 729	89 046	98 068	**	**	**
Paiements directs	93 669	101 156	100 540	98 749	101 571	111 067
Produits divers para-agriculture	53 936	57 932	69 708	36 959	41 370	42 708
Charges totales :	302 126	303 481	327 618	234 245	256 830	249 292
Matières, marchandises et services	135 261	133 381	142 209	85 708	100 376	93 067
Personnel	27 781	29 521	33 565	20 600	25 658	24 904
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	59 960	59 585	65 399	35 439	39 231	44 158
Machines, tractions et voitures	36 678	37 282	37 845	54 902	51 997	49 326
Locations	20 283	19 216	21 620	19 328	17 118	16 485
Charges et produits financiers	5 819	6 989	7 775	5 980	7 018	8 294
Charges générales d'exploitation	16 344	17 506	19 205	12 289	15 432	13 057
Revenu agricole	95 976	95 743	90 906	72 539	70 686	59 152
Taux d'intérêt du capital propre	0,78 %	1,05 %	0,59 %	0,78 %	1,05 %	0,59 %
Intérêt calculé du capital propre	5 359	6 724	4 196	4 114	5 738	3 099
Revenu du travail par exploitation	90 617	89 019	86 710	68 425	64 948	56 053
UTAF	1,09	1,04	1,06	1,12	1,02	1,06
Revenu du travail agricole par UTAF	83 135	85 595	81 802	61 094	63 675	52 880
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	95 252	94 827	106 585
Revenus annexes	43 944	50 874	50 007	18 569	30 579	35 474
Revenu total	134 561	139 893	136 717	91 108	101 265	94 625

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



Les cultures spéciales

En 2024, l'échantillon d'exploitations vaudoises de cultures spéciales augmente fortement (75 en 2024 contre 59 en 2023), ce qui impose une certaine prudence dans la comparaison directe des résultats avec les années précédentes. La surface agricole utile moyenne par exploitation diminue sensiblement (16,28 contre 20,14 hectares en 2023), traduisant avant tout une modification de la structure de l'échantillon.

Pour les cultures spéciales en 2024, la prestation brute moyenne recule nettement par rapport à 2023 (-12%), reflétant une année contrastée : si les rendements et la qualité ont été favorables pour les fruits à pépins (pommes et poires), la viticulture a été fortement pénalisée par des conditions météorologiques défavorables et d'autres cultures spéciales ont également subi les effets de la météo, contribuant à la baisse générale du chiffre d'affaires.

Les paiements directs par exploitation diminuent par rapport à 2023 et la part qu'ils représentent dans le chiffre d'affaires recule, traduisant une moindre capacité de ces contributions à amortir les effets de la volatilité de la production. Les charges totales reculent également en 2024, principalement en lien avec une diminution des charges de structure (immeubles, installations et locations) et des coûts de mécanisation, mais cette baisse ne suffit pas à compenser la diminution plus marquée des produits. Il en résulte une nette diminution du revenu agricole moyen par exploitation (-17% par rapport à 2023) ainsi que du revenu du travail (-15%).

Rapporté au nombre d'unités de travail annuel familial, le revenu du travail agricole par UTAF se maintient globalement au niveau de 2023, mais cette stabilité apparente s'explique avant tout par une diminution du volume moyen de travail familial (1,24 UTAF en 2024 contre 1,47 en 2023) et non par une amélioration de la rentabilité réelle des exploitations. Parallèlement, les revenus annexes chutent fortement en 2024, réduisant la capacité des exploitations à compenser les pertes issues de l'activité agricole principale. En conséquence, le revenu total moyen par exploitation recule fortement par rapport à 2023.

Comparée à la moyenne suisse, la situation vaudoise apparaît plus dégradée en 2024. Au niveau national, le recul de la prestation brute et du revenu reste plus modéré, alors que le canton de Vaud, du fait du poids important de la viticulture et des autres cultures spéciales dans son secteur agricole, a été plus fortement exposé aux effets négatifs d'une année climatique difficile. La bonne performance des fruits à pépins n'a ainsi pas suffi à compenser les pertes enregistrées dans la viticulture et dans d'autres cultures spéciales. L'écart entre le revenu du travail agricole par UTAF au niveau suisse (81 427 francs) et celui au niveau vaudois (59 431 francs) se creuse toujours plus.

Avec un revenu du travail agricole d'environ 59 000 francs par UTAF en 2024 et sur une base théorique de 2 800 heures annuelles par UTAF, cela correspond à un revenu horaire de la main-d'œuvre familiale d'environ 21 francs, un niveau similaire à celui observé en 2023, mais obtenu dans un contexte météorologique moins bon.



CULTURES SPÉCIALES

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSE ET VAUD 2022 - 2024

	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2023
CULTURES SPÉCIALES						
Nombre d'exploitations	198	164	201	38	59	75
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	18,98	18,95	19,34	18,81	20,14	16,28
Surface exploitée	20,52	19,96	20,42	19,50	20,89	19,11
Surface en fermage	*	*	*	8,08	7,88	7,47
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	41 %	38 %	39 %
BILAN EN CHF						
Actif total :	1 195 548	1 151 962	1 179 796	1 202 853	1 208 293	1 204 482
Actif circulant	292 151	288 655	303 139	298 702	324 760	292 446
Immobilisations et animaux	903 397	863 307	876 657	904 151	883 533	912 036
PASSIF TOTAL EN CHF	1 195 548	1 151 962	1 179 796	1 202 853	1 208 293	1 204 482
Capital étranger à court terme	37 107	39 844	35 337	53 160	66 013	73 433
Capital étranger à long terme	606 403	552 731	585 858	524 062	504 865	511 985
Capitaux propres de l'exploitation	552 038	559 387	558 601	625 630	637 414	619 064
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute) :	519 857	511 410	528 626	450 291	490 089	429 654
Production végétale	298 493	289 047	286 387	**	**	**
Production animale	14 794	17 373	15 599	**	**	**
Paiements directs	45 945	51 592	51 694	51 627	62 926	53 538
Produits divers para-agriculture	160 625	153 398	174 946	183 385	242 721	213 828
Charges totales :	416 235	401 893	428 297	347 169	396 939	352 307
Matières, marchandises et services	140 571	130 020	139 078	113 060	131 815	112 691
Personnel	111 184	111 939	122 247	101 844	108 461	106 740
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	76 518	68 959	69 388	39 030	55 404	37 767
Machines, tractions et voitures	33 856	33 745	34 498	50 301	47 177	44 456
Locations	19 720	23 000	22 979	20 332	20 059	17 767
Charges et produits financiers	6 502	6 670	7 480	5 746	8 638	9 211
Charges générales d'exploitation	27 002	27 560	32 627	16 856	25 386	23 675
Revenu agricole	103 621	109 517	100 329	103 122	93 151	77 347
Taux d'intérêt du capital propre	0,78 %	1,05 %	1,05 %	0,78 %	1,05 %	0,59 %
Intérêt calculé du capital propre	4 306	5 874	5 874	4 880	6 693	3 652
Revenu du travail par exploitation	99 315	103 643	94 455	98 242	86 458	73 694
UTAF	1,23	1,22	1,16	1,30	1,47	1,24
Revenu du travail agricole par UTAF	80 908	84 953	81 427	75 571	58 815	59 431
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	82 645	90 546	86 974
Revenus annexes	37 698	39 411	43 237	42 547	37 588	11 335
Revenu total	137 013	143 054	137 692	145 669	130 739	88 682

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope - DCDC



Les exploitations laitières

La taille de l'échantillon « lait commercialisé » reste limitée (48 exploitations), mais sa stabilité permet de dégager des tendances fiables. En 2024, la surface agricole utile moyenne des exploitations vaudoises de cette catégorie augmente sensiblement (+ 8 %), confirmant la poursuite du processus d'agrandissement structurel des exploitations laitières.

Cette évolution s'accompagne d'une progression de la prestation brute (+ 5 % par rapport à 2023), portée à la fois par l'amélioration des prix du lait, la meilleure valorisation des animaux de boucherie issus des troupeaux laitiers et par l'augmentation des paiements directs par exploitation (+ 10 %). Ces derniers représentent environ un tiers du chiffre d'affaires et constituent un pilier central de la stabilité économique et financière du secteur. Par rapport à la moyenne suisse, et en raison de leur surface moyenne plus grande et d'une bonne participation à différents programmes de production animale, les exploitations vaudoises se distinguent par un niveau de paiements directs plus élevé, 162 329 francs au niveau vaudois contre 78 186 francs au niveau suisse, ce qui renforce la résilience de leur modèle économique, malgré un endettement désormais plus élevé sur Vaud.

Dans le même temps, les charges totales progressent dans des proportions similaires (+ 5 %), avec une hausse marquée des charges financières, probablement liée au financement de l'agrandissement de la SAU au sein des exploitations. Malgré

cet environnement de coûts toujours élevés, le contexte de marché plus favorable a permis une amélioration du revenu agricole moyen par exploitation (+ 6 %), ainsi que du revenu du travail (+ 9 %).

Rapporté au volume de travail familial, le revenu du travail par UTAF poursuit sa progression pour atteindre 61 822 francs en 2024 (+ 6 %). Cette hausse intervient paradoxalement dans un contexte d'augmentation de la main-d'œuvre familiale considérée (1,51 UTAF en 2024 contre 1,47 en 2023), ce qui confirme une amélioration de la rémunération du travail. Cette dernière s'avère ainsi nettement supérieure à la moyenne suisse du même groupe (46 769 francs par UTAF), ce qui s'explique en partie par la plus grande part de lait transformé en fromage, générant une meilleure valeur ajoutée en faveur des producteurs de lait, et confirme une certaine robustesse économique des exploitations laitières vaudoises en 2024. Sur une base théorique de 3 000 heures annuelles, le revenu du travail par UTAF correspond toutefois à un revenu horaire de la main-d'œuvre familiale qui n'excède guère les 20 francs.

Les revenus annexes restent marginaux, représentant moins de 10 % du revenu total en 2024, ce qui confirme la forte spécialisation professionnelle de ces exploitations, dont la disponibilité pour acquérir d'autres revenus est par essence assez restreinte. Dans ce contexte, le revenu total par exploitation progresse néanmoins de 7 % par rapport à 2023.



LAIT COMMERCIALISÉ

COMPARAISON DES RÉSULTATS COMPTABLES SUISSE ET VAUD 2022 - 2024

	Dépouillement centralisé - Agroscope			Résultats VD (approche statistique)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024
LAIT COMMERCIALISÉ						
Nombre d'exploitations	512	471	450	43	44	48
UTILISATION DU SOL EN HA						
Surface agricole utile	25,25	25,24	25,86	43,52	44,07	47,70
Surface exploitée	31,12	30,16	30,84	58,36	56,76	61,53
Surface en fermage	*	*	*	30,78	28,05	30,77
Part de l'exploitation en fermage	*	*	*	53 %	49 %	50 %
BILAN EN CHF						
Actif total :	997 241	1 013 091	1 057 222	1 034 647	1 008 956	1 157 306
Actif circulant	145 007	145 353	147 467	295 322	288 420	354 884
Immobilisations et animaux	852 234	867 738	909 755	739 325	720 537	802 423
PASSIF TOTAL EN CHF	997 241	1 013 091	1 057 222	1 034 647	1 008 956	1 157 306
Capital étranger à court terme	21 903	21 529	23 227	38 775	57 740	53 139
Capital étranger à long terme	475 254	452 863	492 315	426 586	418 541	541 204
Capitaux propres de l'exploitation	500 083	538 699	541 680	569 285	532 676	562 964
RÉSULTATS EN CHF						
Produit total (prestation brute) :	298 976	298 379	315 117	440 224	468 972	494 127
Production végétale	8 577	7 447	7 449	**	**	**
Production animale	170 631	171 251	177 263	**	**	**
Paiements directs	76 196	74 411	78 186	135 647	146 914	162 329
Produits divers para-agriculture	43 572	45 270	52 219	32 690	33 452	40 506
Charges totales :	230 441	231 860	245 977	357 084	377 845	397 454
Matières, marchandises et services	81 812	84 458	89 220	132 849	140 960	143 623
Personnel	22 329	21 873	22 981	40 305	38 230	43 446
Immeubles, installations fixes et améliorations foncières	60 353	57 006	60 758	50 745	45 044	56 779
Machines, tractions et voitures	28 041	29 046	30 093	83 002	97 486	97 167
Locations	17 410	17 545	18 680	27 467	29 857	29 202
Charges et produits financiers	4 451	4 969	5 391	4 826	5 199	7 512
Charges générales d'exploitation	15 582	16 963	18 854	17 890	21 069	19 726
Revenu agricole	68 535	66 519	69 140	83 140	91 127	96 672
Taux d'intérêt du capital propre	0,78 %	1,05 %	0,59 %	0,78 %	1,05 %	0,59 %
Intérêt calculé du capital propre	3 901	5 656	3 196	4 440	5 593	3 321
Revenu du travail par exploitation	64 634	60 863	65 944	78 699	85 534	93 351
UTAF	1,43	1,43	1,41	1,43	1,47	1,51
Revenu du travail agricole par UTAF	45 151	42 562	46 769	55 035	58 186	61 822
Écart type du revenu agricole par UTAF	*	*	*	69 384	49 668	47 532
Revenus annexes	30 998	32 086	31 914	22 880	7 967	9 394
Revenu total	99 533	98 605	101 054	106 019	99 094	106 067

* données non fournies par Agroscope ** valeurs vaudoises indisponibles

N.B. : les résultats ci-dessus sont tirés de comptabilités dépouillées par Fidasol SA et de références d'Agroscope – DCDC



